

Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 17 Décembre 2025 N° 5261 17^e année Prix 20 DA www.reflexion.dz

ORAN

Réunion de coordination autour du projet de Gara Djebilet

P7

PROCÈS IMETAL

Des peines allant jusqu'à 15 ans de prison prononcées



ALLOCATION TOURISTIQUE :

LA BANQUE D'ALGÉRIE DURCIT LES CONDITIONS D'OCTROI

Les conditions d'octroi de l'allocation touristique dont le montant est passé depuis juillet dernier à 750 euros pour les adultes et de 300 euros pour les mineurs âgés de 12 et plus ont été durcies. Lire page 4



HASSI BOUNIF (ORAN)

UN MORT DANS UN INCENDIE DOMESTIQUE

Lire page 7

La ministre tchadienne du pétrole en Algérie



de l'Autorité de Régulation du Secteur Pétrolier (ARSAT) et de l'Institut Supérieur Tchadien du Pétrole (INSPEM). La ministre et son équipe ont été accueillies à la salle d'honneur de l'aéroport international d'Alger par la secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Karima Tafer. « Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et de la consolidation des partenariats bilatéraux entre l'Algérie et le Tchad dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, reflétant la volonté commune des deux pays d'explorer de nouvelles perspectives de coopération technique et institutionnelle » indique le communiqué.

Visa pour l'Espagne : nouvelle procédure pour les ressortissants algériens

néral d'Espagne à Alger, sans rendez-vous préalable. Les dépôts sont recevables du dimanche au jeudi, entre 11h00 et 14h00. Le Consulat précise que l'accès sera accordé selon l'ordre d'arrivée, dans la limite des capacités de traitement disponibles. En revanche, les demandes de visas Schengen (tourisme, affaires, soins médicaux, entre autres) continuent d'être traitées selon la procédure habituelle, exclusivement par l'intermédiaire du prestataire de services BLS International.

Le président de la République reçoit le professeur Elias Zerhouni

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, à Alger, le professeur Elias Zerhouni. L'audience s'est déroulée en présence du professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire. En effet, les photos, partagées sur la page de la présidence, traduisent une rencontre chaleureuse, sans donner plus de détails sur la nature des discussions. On y voit tout de même le convive offrir au président un livre écrit par ses soins et intitulé en anglais : « Les maladies ne connaissent pas de politiques ». À l'issue de sa rencontre avec Abdelmadjid Tebboune, le professeur Elias Zerhouni a déclaré, en langue arabe, que les discussions avec le chef de l'État ont notamment porté sur « l'université algérienne, la science et les technologies ». Le professeur Zerhouni a passé la majeure partie de sa vie à l'étranger, notamment aux États-Unis, où il a occupé des postes de prestige dans le secteur de la Santé. Né le 12 avril 1951 à Nedroma, dans la wilaya de Tlemcen, il fait ses études de médecine à l'université d'Alger, dans les années 1970. C'est après l'obtention de son doctorat à l'université d'Alger en 1975, qu'Elias Zerhouni, alors jeune médecin, part à la conquête de l'Amérique. Au pays de l'oncle Sam, et après y avoir poursuivi ses études, il occupe le poste de professeur adjoint en 1979, puis de professeur associé en 1985, à l'Université Johns Hopkins. Fin des années 1980, tout en restant vice-doyen de l'École de médecine de l'Université Johns Hopkins, Elias Zerhouni est d'abord directeur de la division IRM puis président du département Russell H. Morgan de radiologie et de science radiologique. Mais c'est en 2002 que sa carrière prend un tournant politique, quand George W. Bush, alors président des États-Unis, le nomme président du National Institutes of Health (NIH), autorité régulatrice de la recherche médicale.



Internet en Algérie : un nouveau câble sous-marin bientôt lancé

Un nouveau câble sous-marin reliant l'Algérie au réseau international de la télécommunication sera bientôt lancé. La nouvelle a été annoncée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. Intervenant au forum de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Zerrouki a affirmé en effet, selon un compte rendu de la télévision nationale, qu'il sera procédé « dans deux jours, à la pose de la première pierre d'un nouveau câble sous-marin visant à renforcer l'infrastructure Internet en Algérie, dont la capacité est de 10,2 térabits ». Dans ce cadre, il a souligné que « l'Algérie bénéficie actuellement d'une grande aisance en matière de débit Internet, grâce à cette énorme capacité de stockage ». Dans le même contexte, le ministre a indiqué que le nombre d'abonnés raccordés à la fibre optique a atteint actuellement 2,9 millions, soulignant que ce nombre devrait passer à 3 millions dans les semaines à venir, en attendant la généralisation du raccordement à ce service d'ici 2027. Evitant le paiement électronique, le ministre a fait savoir que « 150 millions de clients ont utilisé la carte Edahabia en 2025 », soulignant que de nouvelles applications, telles que « Cash Less », seront lancées au profit des opérateurs économiques et des commerçants. Concernant le concours de recrutement d'Algérie poste, le ministre a souligné que « le nombre de candidats remplissant les conditions a atteint 7.000 sur 180.000 postulants », précisant que les dix premiers ont, par la suite, été retenus pour chaque poste. Il a ajouté que « les intéressés sont actuellement en train de passer des entretiens oraux avec les commissions de wilayas pour choisir la personne la plus appropriée pour chaque poste, et les procès-verbaux de nomination leur seront remis dans les prochains jours ».

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la SARL Réflexion
Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem
www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redactoreflection@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redactoreflection@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEPA
« Pour votre Publicité s'adresse à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

PROCÈS IMETAL

Des peines allant jusqu'à 15 ans de prison prononcées

Le Pôle judiciaire économique et financier de Sidi M'hamed a rendu des peines sévères dans le cadre du dossier de corruption touchant le groupe public des industries métallurgiques et sidérurgiques, Imetal, allant jusqu'à 15 ans de prison ferme et la confiscation de tous les biens saisis.



ors de l'audience, le président du Pôle a énoncé, un par un, les chefs d'accusation retenus contre chaque prévenu et les peines correspondantes. Le principal mis en cause, Lakhder A., directeur général du groupe Sider, a été condamné à 6 ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars. D'autres responsables ont également écopé de lourdes sanctions : A. Aarrab, directeur d'exploitation à l'Entreprise nationale de récupération, et F. Kamal, B. Hicham, A. Mohand Cherif, ont été condamnés à 3 ans de prison assortis d'amendes variant entre 200 000 et 500 000 dinars. Le tribunal a, par ailleurs, infligé 5 ans de prison ferme et 1 million de dinars d'amende à B. Chaïb, propriétaire de la société House, avec condamnation de l'entreprise à 2

millions de dinars. Des peines plus légères, sous forme de prison non ferme, ont été prononcées à l'encontre de B. Khaled (18 mois) et Y. Jamila (1 an), tandis que B. Sadek a été condamné à 1 an de prison ferme. Pour les prévenus en fuite, la justice n'a pas été clémence : Belarbi Anis, directeur général de l'Entreprise nationale de récupération, a été condamné à 15 ans de prison ferme, et Chagraoui Ahmed Amine à 6 ans, avec émission d'un mandat d'arrêt international à leur encontre. En revanche, certains cadres ont été acquittés, à l'instar de Fettas Mohamed, directeur financier et comptable du complexe d'El Hadjar et Chenouf Mohamed Sabri, responsable de l'exploitation à l'unité de laminage à chaud, reconnus non coupables de toutes les accusations. Sur le plan des

entreprises, le tribunal a infligé des amendes variées entre 2 et 5 millions de dinars et a ordonné le versement de compensations financières aux parties lésées, allant de 5 à 100 millions de dinars. Ces sanctions interviennent après que les prévenus aient été poursuivis pour octroi d'avantages injustifiés lors de contrats avec l'Etat, blanchiment d'argent et détournement de fonds publics, abus de biens sociaux et détournement aggravé de fonds publics dans le cadre d'une organisation criminelle. L'affaire "Imetal" illustre une nouvelle fois la détermination des autorités judiciaires à lutter contre la corruption au sein des grandes institutions publiques, dans un contexte où la transparence financière et le respect de la législation sont plus que jamais au cœur des priorités.

EN VISITE EN ALGERIE

Le président Tebboune reçoit le chef d'état-major interarmées de la Jordanie

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a reçu le général de division Youssef Huneiti, Chef d'état-major interarmées des Forces

armées jordanienes, porteur d'un message du Souverain jordanien adressé au Président de la République. Ont assisté à cette rencontre le général d'armée Said Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre

de la Défense nationale et Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que Monsieur Boualem Boualem, Directeur de cabinet de la Présidence de la République.



Terrorisme : l'Afrique mise sur Alger

Par Amina L.

Ces dernières semaines, Alger s'est imposée comme une véritable capitale de la lutte contre le terrorisme en Afrique. Après le sommet du processus d'Oran, la capitale algérienne accueille depuis hier la réunion consultative des experts africains sur la stratégie continentale de lutte contre ce fléau qui continue de fragiliser les sociétés et les États sur l'ensemble du continent. À huis clos, les spécialistes et décideurs africains échangent sur les mécanismes et stratégies à renforcer pour répondre efficacement à un phénomène en constante évolution. Car le terrorisme, loin

d'être une menace circonscrite à certaines zones géographiques, s'est aujourd'hui transformé en un danger transnational, nourri par la criminalité organisée, les trafics illicites et l'exploitation des technologies modernes. L'Afrique, où plus de 70 % des victimes du terrorisme dans le monde se trouvent, paie un lourd tribut à cette violence qui fragilise la gouvernance, compromet le développement et alimente des cycles d'instabilité. Face à cette réalité, l'Algérie, à travers ses institutions et sa diplomatie active, réaffirme son engagement historique et son rôle central dans les initiatives de l'Union africaine pour une lutte concertée contre le terrorisme. Les enjeux sont clairs : il s'agit de consolider une approche continentale intégrée, fondée sur la souveraineté stratégique des États africains et la mobilisation politique à haut niveau. La réactivation de mécanismes comme le Fonds spécial de lutte contre le terrorisme, le mandat d'arrêt

SALARIÉS DES ENTREPRISES SAISIES POUR CORRUPTION

Nouveau dispositif de retraite anticipée

Le Premier ministre, Sifi Ghribi, a signé un décret exécutif publié dans le dernier numéro du Journal officiel, fixant les mesures de prise en charge par l'Etat des salariés des entreprises dont les biens ont été saisis dans le cadre d'affaires de corruption. Ce décret, portant le numéro 25-312 et daté du 1er décembre 2025, s'applique aux salariés des entreprises ayant fait l'objet de décisions judiciaires définitives prononçant la confiscation de leurs biens, que l'entreprise soit placée sous administration provisoire, qu'elle ait cessé toute activité, ou qu'elle ait été contrainte de réduire ses opérations à un niveau social. Les mesures prévues concernent : le droit à la retraite anticipée, le droit à l'assurance chômage, et l'octroi d'une indemnité de licenciement pour les salariés ne remplissant pas les conditions légales pour bénéficier de la retraite anticipée ou de l'assurance chômage. La retraite anticipée prendra effet à compter du dépôt du dossier auprès de la Caisse nationale de retraite. Le salaire de référence utilisé pour le calcul de l'indemnité de licenciement ne pourra être inférieur au salaire national minimum garanti, ni dépasser trois fois ce montant.

GESTION DES RISQUES MAJEURS

L'Algérie et l'Italie renforcent leur coopération

Le DG de la Protection civile a effectué une visite en Italie, afin de développer la coopération bilatérale en matière de prévention des risques majeurs. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre les deux institutions, à travers l'approfondissement de l'échange d'expertises techniques et d'expériences de terrain, ainsi que le développement des mécanismes de coordination et de coopération bilatérale en matière de prévention des risques majeurs, de gestion des catastrophes et de préparation opérationnelle à la réponse aux situations d'urgence. Dans ce contexte, une rencontre officielle a réuni le Directeur général de la Protection civile algérienne et son homologue italien. Les discussions ont porté sur les moyens de consolider la coopération bilatérale, notamment dans les volets opérationnel et formatif, dans l'objectif de servir les intérêts communs des deux pays. Cette rencontre a été sanctionnée par le lancement d'ateliers de travail conjoints, avec la participation de cadres des deux institutions, traduisant la volonté partagée de hisser la coopération algéro-italienne à un niveau supérieur en matière de sécurité civile et de gestion des situations d'urgence.

africain ou la liste africaine des entités terroristes est indispensable pour donner à l'Afrique les moyens de peser efficacement dans l'effort international de lutte contre ce fléau. Plus qu'une rencontre d'experts, ce conclave constitue une plateforme d'échanges, de coordination et de renforcement des capacités, essentielle pour élaborer une stratégie commune capable de répondre aux spécificités locales et régionales. Alger, en accueillant ces travaux, confirme sa place de leader dans la lutte contre le terrorisme sur le continent et rappelle que la sécurité et la stabilité de l'Afrique passent par la coopération et l'action collective. Le défi est immense, mais l'exigence d'une Afrique souveraine, résolue et unie face au terrorisme n'a jamais été aussi pressante. La réussite de cette dynamique continentale pourrait bien constituer un tournant décisif dans la lutte contre l'une des plus grandes menaces contemporaines pour le continent.

ALLOCATION TOURISTIQUE

La Banque d'Algérie durcit les conditions d'octroi

Les conditions d'octroi de l'allocation touristique dont le montant est passé depuis juillet dernier à 750 euros pour les adultes et de 300 euros pour les mineurs âgés de 12 et plus ont été durcies.



Dans une note adressée aux banques, la Banque d'Algérie a annoncé de nouvelles conditions concernant l'application du droit de change pour voyage à l'étranger (allocation touristique). Le document rappelle les obligations en matière de contrôle, impose le paiement par moyens scripturaux, bannit les paiements en espèces et conditionne l'octroi de l'allocation à la détention d'un compte bancaire. « En application des dispositions de l'instruction n° 05-2025 du 17 juillet 2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, la présente note a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre des conditions d'octroi dudit droit », lit-on dans la note de la banque centrale relayée sur les réseaux sociaux. La Banque d'Algérie rappelle aux banques « la nécessité d'observer rigoureusement les prescriptions de l'instruction n°05-2025, notamment celles de son article 10 et d'appliquer systématiquement les dispositions lé-

gislatives et réglementaires en vigueur à l'effet de s'assurer que les capacités financières du bénéficiaire effectif lui permettent de s'acquitter du montant afférent à l'opération pour son propre compte et/ou au profit des personnes apparentées, telles que définies dans l'instruction n°05-2025 sus visée. » Dans ce cadre, précise la même source, « l'octroi de ce droit de change est désormais subordonné à la détenzione par le demandeur, d'un compte bancaire ouvert auprès de la banque domiciliaire. » Les banques doivent, à ce titre, « mettre en œuvre l'ensemble des mesures de vigilance prévues par les textes en vigueur, notamment celles relatives à la connaissance du client, à la vérification de l'identité et à l'évaluation de la cohérence des opérations avec le profil du titulaire. » « Le règlement de la contrevaluer en dinars du montant en devises doit être effectué exclusivement par des moyens scripturaux émis par les banques, tels que la carte CIB, le chèque bancaire ou tout autre instru-

ment scriptural autorisé. Les paiements en espèces ne sont plus admis », précise encore la Banque d'Algérie. Par ailleurs, ajoute la note, « les banques doivent aviser les bénéficiaires ayant séjourné à l'étranger pour une durée effective inférieure à sept (07) jours, qu'ils doivent restituer le montant du droit de change perçu, sous peine de s'exposer à la perte du droit de change pour une durée de cinq (05) années, sans préjudice de poursuites judiciaires. » « Les mesures visées ci-dessus visent à sécuriser les conditions doctro de ce droit, à assurer son utilisation par les seuls bénéficiaires effectifs et à garantir le bon déroulement de l'opération, à même d'offrir davantage de confort et de sécurité pour le citoyen », explique la banque centrale, ajoutant que « les banques sont invitées à prendre, sans délai, les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des dispositions de la présente. » « La présente note prend effet à compter de la date de sa signature », conclut le document.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Deux réseaux démantelés, plus d'un quintal de kif saisi

Deux réseaux de trafic de drogue et plus d'un quintal de kif traité a été saisi par les services de sécurité, a indiqué la direction générale de la sûreté nationale, dans un communiqué. Le coup de filet a été réussi la semaine écoulée lors de deux opérations distinctes, souligne la même source, précisant que la première opération a été réalisée par les agents du Service Central de Lutte contre le Trafic Illicite de Stupéfiants (SCLTIS).

Celle-ci a permis la saisie de plus de 57 kg de kif traité, dissimulé à l'intérieur d'un véhicule particulier, intercepté dans une station-service dans l'une des wilayas du centre. La deuxième opération a été l'œuvre des éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Béchar qui ont réussi à neutraliser un groupe criminel qui exploitait une ferme comme couverture pour son activité illégale, tout en empêchant une tentative de

transport d'une cargaison de cannabis estimée à plus de 59 kg, soigneusement cachée dans le coffre arrière d'un véhicule de tourisme. En tout six (06) individus composant les deux réseaux ont été appréhendés et 01 quintal et seize (16) kg de kif traité, en provenance du Maroc, en plus de trois (03) véhicules de différents types, utilisés dans l'activité criminelle ont été saisis, souligne le communiqué.

ALGÉRIE-BELGIQUE

Renforcement de la coopération dans le secteur de la santé

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène a reçu à Alger l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Jean-Jacques Quariat, en présence de cadres de l'administration centrale. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les moyens de renforcer la coopération institutionnelle, notamment à travers le lancement de projets de jumelage entre des institutions belges et le Centre national de santé publique, l'Ecole nationale de management de la santé. Au cours de l'entretien, les deux parties ont évoqué la possibilité de signer un accord de coopération et de mettre en place une commission mixte en 2026, dans des conditions favorables à la réussite de ce partenariat. Le ministre a également proposé d'élargir les domaines de collaboration, en particulier dans le domaine de la chirurgie cardiaque, notamment pédiatrique, soulignant la politique de santé de l'Algérie en matière de prise en charge des enfants et l'intérêt de bénéficier de l'expertise européenne dans ce domaine. Par ailleurs, le ministre a évoqué la stratégie de création de centres hospitaliers structurés en pôles de santé d'excellence, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a insisté sur l'importance de la formation et du renforcement des compétences des personnels médicaux et paramédicaux. À l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de désigner des points centraux pour étudier les modalités de coopération, via des réunions en présentiel ou à distance, en vue de la signature prochaine d'un protocole d'accord visant à consolider le partenariat algéro-belge dans le secteur de la santé.

ALGÉRIE POSTE

Réaménagement et extension de certains bureaux de poste

L'entreprise Algérie Poste a indiqué, dans un communiqué, avoir entamé les travaux de réaménagement et d'extension de certains bureaux postaux dans certaines wilayas du pays, dans le cadre de la modernisation et l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens. A Alger centre, le bureau de poste sis au 1er Mai a été temporairement transféré vers le bureau de Hassiba Benbouali, et celui de Khelifa Boukalfa vers le bureau d'Alger (Recettes principales). A El Harrach-Est, « les travaux de réaménagement et d'extension du bureau de d'Ain Naâdia (196 logements) sont en cours, les services étant temporairement transférés vers le bureau (Houari Boumediene) situé dans la même commune ». Dans la région d'Alger-Ouest, « les services du bureau de poste de Oued Romane ont été redirigés vers le bureau d'El Aouchir (AADL) », et ce pour les mêmes raisons. Dans la wilaya de Blida, les services du bureau de poste (quartier du stade) ont été temporairement transférés vers le bureau de Boufarik ». A Khenchla, « les services du bureau de poste de Chechar ont été provisoirement transférés vers le nouveau bureau situé dans la même commune », conclut le communiqué d'Algérie poste.

INTEMPORIES

La Protection civile multiplie les interventions

Les intempéries, caractérisées par d'importantes chutes de pluie et une hausse du niveau des oueds ont causé plusieurs désagréments à travers plusieurs wilayas du pays, ont annoncé mardi les services de la Protection civile. À Tamanrasset, dans la commune d'Aïn Mguel, les équipes de secours ont procédé au dégagement d'un véhicule transportant trois personnes, bloqué par la montée des eaux de l'oued Arak. L'intervention s'est déroulée sans signaler de victimes. Dans la wilaya de Biskra, de nombreuses opérations ont été enregistrées à travers plusieurs communes. Dans la commune de Biskra, trois voitures vides ont été dégagées après être restées coincées par les eaux pluviales dans le quartier Malaoui. Des actions de pompage ont également été menées dans les quartiers Maimouni à El Outaya, Ijouada à Djemoura, El Ouata à Oumacha et El Branis, notamment au niveau d'une école primaire et à proximité d'une mosquée. D'autres interventions ont concerné des habitations et un hôtel dans les communes d'Ourlal et d'Aïn Zaatout. À Illizi, un bus vide a été extrait de l'oued Tibenekourt à In Amenas, tandis que des eaux de pluie ont été pompées dans un hôtel à Bordj Omar Driss.

DIFFUSION D'UN MONTAGE "DÉLIBÉRÉMENT" TROMPEUR :

Trump réclame 10 milliards de dollars à la BBC

Le président américain accuse la chaîne britannique d'avoir diffusé un montage délibérément trompeur d'un discours qu'il a prononcé le 6 janvier 2021, alors que débutait l'émeute du Capitole.



© Bonnie Cashin/Bloomberg/Getty Images / Capital

Le président américain Donald Trump a intenté une action en justice de 10 milliards de dollars contre la BBC, accusant le diffuseur britannique de diffamation ainsi que de pratiques commerciales trompeuses et déloyales. La plainte longue de 33 pages accuse la BBC d'avoir propagé une "représentation fausse, diffamatoire, trompeuse, dénigrante, incendiaire et malveillante du président Trump", et la qualifie de "tentative effrontée d'interférer et d'influencer" l'élection présidentielle américaine de 2024. Le mois dernier, Trump avait déjà envoyé une lettre à la BBC menaçant de lui infliger une amende d'un milliard de dollars pour un montage jugé trompeur de l'un de ses discours, diffusé dans l'émission phare la chaîne, "Panorama", en octobre 2024, à quelques jours du scrutin présidentiel. La plainte accuse la BBC d'avoir "assemblé deux parties totalement distinctes" du discours

que Donald Trump avait prononcé le 6 janvier 2021, afin de "déformer intentionnellement le sens des propos du président Trump". Le discours a été prononcé peu avant que des partisans du républicain ne prennent d'assaut le Capitole américain, alors que le Congrès s'apprétait à officialiser la victoire du président élu Joe Biden, dont Trump affirmait à tort qu'elle lui avait été volée. La vidéo avait été montée de telle façon que le républicain semblait appeler explicitement ses soutiens à attaquer l'institution et à s'y "battre férolement". En réalité, ce jour-là, Trump a prononcé ces deux phrases à 50 minutes d'intervalle et dans des contextes différents. Le mois dernier, le diffuseur a présenté ses excuses à Trump pour le montage, mais a rejeté les accusations de diffamation à son encontre. Le président de la BBC, Samir Shah, avait parlé d'une "erreur de jugement", ce qui avait entraîné la démission du PDG Tim Davie et la directrice de l'information Deborah Turness. Le président Donald Trump s'exprime lors d'un rassemblement le 6 janvier 2021 devant la Maison blanche. AP Photo/Jacquelyn Martin

"Ils ont littéralement mis des mots dans ma bouche", s'est plaint Donald Trump plus tôt dans la journée de lundi. "Ils m'ont en fait prêté des propos terribles concernant le 6 janvier, que je n'ai pas tenus, et ce sont de belles paroles, que j'ai prononcées, n'est-ce pas?", a déclaré le président de manière à la presse lors d'une apparition dans le Bureau ovale. "Ce sont de belles paroles, qui parlent de patriotisme et de toutes les bonnes choses que j'ai dites. Ils n'ont pas montré cela, mais ils m'ont prêté des propos terribles." La plainte du président a été déposée en Floride.

CONFLIT THAÏLANDE - CAMBODGE :

420 000 personnes fuient leurs foyers

Plus de 420.000 habitants du Cambodge ont été contraints de quitter leurs foyers en raison du conflit frontalier avec la Thaïlande, a déclaré mardi le ministre cambodgien de l'Information, Neth Pheaktra. « Au 15 décembre 2025, le nombre d'habitants du Cambodge ayant fui leurs foyers en raison de l'agression militaire thaïlandaise s'élevait à 126.204 familles, soit 421.853 personnes dans sept pro-

vinces du pays », a précisé le ministre sur les réseaux sociaux. A la suite des bombardements au Cambodge, selon les dernières données, 15 civils ont été tués et 73 autres ont été blessés. Le ministère cambodgien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a dénoncé, mardi, l'attaque menée par l'aviation thaïlandaise sur des provinces situées le long de la frontière entre les deux pays, les quali-

fiant de violation de la souveraineté du Cambodge et de la Charte de l'ONU. Il a appelé les forces armées thaïlandaises à cesser tous les bombardements et toutes les opérations armées mettant les civils en péril, à respecter le droit international et à se fixer l'objectif de maintenir la sécurité de la population civile et des biens civils. Les affrontements entre les deux pays ont éclaté le long de la frontière le 7 décembre.

CONFLIT EN UKRAINE

Moscou et Kiev proches d'un accord

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Ryabkov, a déclaré qu'il pensait que les parties belligérantes sont « sur le point » de trouver une solution diplomatique pour mettre fin au conflit en Ukraine. « Nous sommes convaincus d'être sur le point de résoudre cette terrible crise », a-t-il déclaré dans une interview à ABC News. Le diplomate a indiqué que Moscou soutenait l'adoption d'une solution durable qui éliminerait les causes profondes du conflit. « Nous étions très proches de tout régler en 2022, mais la situation est aujourd'hui bien plus complexe et les divergences d'approche sont flagrantes. Il nous faut donc redoubler d'efforts pour surmonter ces divergences, et nous sommes prêts à le faire », a déclaré Ryabkov. La Russie attend désormais que les États-Unis l'informent des résultats des dernières négociations avec les représentants de l'Ukraine. « Nous sommes ouverts à toutes les possibilités et à toutes les décisions qui pourraient être prises. Mais nous n'accepterons absolument jamais la présence de troupes de l'OTAN sur le territoire ukrainien », a souligné le vice-ministre russe des Affaires étrangères. Il a également rejeté la possibilité d'y déployer des forces de « la coalition des volontaires », qu'il a assimilée à l'Alliance atlantique. « Et cela pourrait être encore pire, car une telle décision pourrait être mise en œuvre même sans les procédures standard de l'OTAN pour de tels cas », a ajouté Ryabkov. Début décembre, le président russe Vladimir Poutine a reçu au Kremlin Steve Witkoff, envoyé spécial du président américain, et Jared Kushner. Les deux parties ont discuté pendant environ cinq heures des grandes lignes de l'initiative de paix américaine, mais aucun compromis n'a encore été trouvé.

EN PLEINE ÉPIDÉMIE DE GRIPPE

Vers une nouvelle grève de médecins en Angleterre

Des milliers de médecins anglais ont voté en faveur d'une nouvelle grève de cinq jours pour réclamer une augmentation de salaire, en pleine épidémie de grippe qui surcharge les urgences britanniques. Le syndicat British Medical Association (BMA) a annoncé que les médecins résidents avaient voté à 83% en faveur de ce mouvement de grève, le quatorzième depuis mars 2023, refusant une nouvelle offre du gouvernement travailliste qui n'incluait pas de hausse de salaire mais une prise en charge de certains frais. La grève de ces médecins doit débuter mercredi à 07H00 (locales et GMT) et durer jusqu'à lundi. Le Premier ministre Keir Starmer, qui s'exprimait devant une commission parlementaire, a jugé cette nouvelle grève « irresponsable », estimant que les médecins étaient en train de perdre le soutien du public après avoir déjà obtenu une « augmentation salariale très substantielle » cette année. Cette grève intervient en pleine épidémie de ce que le service de santé public, le NHS, a qualifié de « super grippe », avec un nombre de cas record à l'hôpital pour cette période de l'année en Angleterre. Selon des chiffres publiés jeudi, ces cas ont bondi de 55% en une semaine, avec une moyenne de 2.660 patients hospitalisés chaque jour entre le 1er et le 7 décembre.

UNE SEMAINE APRÈS UNE PUISSANTE SECOUSSÉE

Le Japon lève son avis de méga-séisme

Le Japon a levé mardi une mise en garde concernant un risque de séisme de grande ampleur, une semaine après qu'un tremblement de terre de magnitude 7,5 a frappé le pays au large de sa côte nord, a annoncé l'agence météorologique japonaise (JMA). Le séisme du 8 décembre a déclenché des vagues de tsunami qui ont atteint 70 centimètres, et a blessé plus de 40 personnes, mais aucun dégât majeur n'a été signalé, selon la JMA et l'agence de gestion des incendies et des catastrophes. Dans la foulée de la secousse, la JMA avait émis une rare mise en garde contre un risque accru de méga-séisme – défini comme une secousse d'une magnitude égale ou supérieure à 8– dans le nord du pays. Les scientifiques estiment qu'après un séisme de magnitude 7 ou plus, il existe 1% de chances qu'un méga-séisme survienne dans les sept jours, et l'avais invitait la population à préparer des sacs d'urgence en cas d'évacuation rapide.

RÉSEAU ROUTIER À MOSTAGANEM

Examen du projet d'une nouvelle liaison "Tazgait – Ouled Maallah"



Par B. Adda

Sous la supervision de M. le chef daïra de Sidi Ali (wilaya de Mostaganem) et de M. le Directeur des travaux publics, une séance de travail, suivie d'une sortie de terrain, s'est tenue lundi, concernant le projet de : Réalisation de l'étude de raccordement de la commune de Tazgait à la commune d'Ouled Maallah, à travers une route constituant un axe de liaison entre la RN°90 et le chemin de wilaya n°07, sur une distance dépassant 15 km, a indiqué un communiqué rendu public. La sortie s'est déroulée en présence et avec la participation

de Messieurs les présidents des Assemblées populaires communales de Tazgait et d'Ouled Maallah, du Chef de la subdivision des travaux publics, du bureau détaché chargé du projet, ainsi que des cadres de la Direction des travaux publics, de la daïra et des deux communes. Lors de cette sortie de terrain, le bureau d'études a présenté un exposé détaillé du projet, avec l'examen du tracé le plus approprié et le plus efficace de la route à réaliser, parmi les trois (03) propositions et options de l'étude. Ce projet ambitieux vise à : faire gagner du temps et des efforts aux usagers de la route ; garantir la sécurité et la sûreté de la circulation, notamment

pour le trafic de poids lourds ; désenclaver plusieurs zones rurales ; faciliter la fluidité du trafic ainsi que le transport commercial et de services. Par ailleurs, cette route constituera une extension de la route et de l'ouvrage d'art actuellement en cours de réalisation dans la commune d'Ouled Maallah, reliant cette dernière à la région de Sidi Khettab (wilaya de Relizane). Cela représente une nouvelle étape et un saut qualitatif dans le développement des infrastructures routières de la région, ouvrant des perspectives d'amélioration de la circulation, dans une approche fondée sur l'efficacité, la performance et la durabilité.

AÏN NOUSSIY (MOSTAGANEM)

Inspection des travaux de l'hôpital de 60 lits

Le président de l'Assemblée populaire communale d'Aïn Nouissy, (wilaya de Mostaganem), M. Bencheni Mohamed Hanifi, a effectué une sortie de terrain afin d'inspecter l'état d'avancement des travaux du projet de réalisation d'un

hôpital d'une capacité de 60 lits au niveau du territoire de la commune. Cette visite a permis d'évaluer le rythme d'exécution et de suivre les différents aspects techniques du projet, dans le souci du respect des délais impartis et des normes de qualité en vigueur. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des projets publics visant à renforcer les infrastructures de santé et à améliorer les services offerts aux citoyens de la région. **Zakaria D.**

CCI DAHRA (MOSTAGANEM)

Sensibilisation à la déclaration des bénéficiaires effectifs

Conformément aux instructions de Madame la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, la Chambre de commerce et d'industrie Dahra à Mostaganem, en collaboration avec la Direction du commerce et le bureau local du registre du commerce, a organisé une journée étude et d'information consacrée à l'explication de l'obligation de déclaration des bénéficiaires effectifs. La rencontre s'est tenue au siège de la Chambre et a été ouverte par Madame la secrétaire de wilaya, en présence de cadres de l'Inspection des sections des douanes, du

représentant local du registre du commerce, de représentants des établissements bancaires et des administrations locales, ainsi que d'opérateurs économiques personnes morales, de membres de la communauté universitaire, de journalistes et d'invités d'honneur. La journée a été marquée par une intervention d'un représentant de la Direction du commerce sur les dispositions de la circulaire ministérielle n°01 du 26 octobre 2025, relative à l'obligation de déclaration des bénéficiaires effectifs, suivie d'une présentation par une représentante du registre du commerce concernant le décret exécutif n°23-429 relatif au registre public des bénéficiaires effectifs des personnes morales soumises au droit algérien. Cette initiative vise à clarifier le cadre législatif et réglementaire régissant les activités commerciales et à renforcer la transparence de la propriété effective des personnes morales, notamment en ce qui concerne les informations relatives au bénéficiaire effectif, conformément à la loi n°05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, telle que modifiée et complétée. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

Recrudescence des vols de câbles électriques

Une recrudescence notable des vols de câbles en cuivre a été enregistrée ces derniers jours dans plusieurs communes de la wilaya de Mostaganem, entraînant des perturbations dans l'alimentation en énergie électrique et affectant de nombreux quartiers durant plusieurs heures, voire toute une journée. Ces coupures, souvent attribuées à tort à des dysfonctionnements techniques ordinaires, sont en réalité causées par le vol ou la dégradation volontaire des installations du réseau électrique par des individus agissant à des fins illégales. Face à ces désagréments, les citoyens expriment leur mécontentement et pointent directement la responsabilité des services concernés, alors que les équipes techniques interviennent systématiquement pour rétablir l'électricité dans les plus brefs délais, malgré l'ampleur des dégâts constatés sur le terrain. Ces actes de vandalisme engendrent d'importantes pertes matérielles et financières et compromettent les efforts de maintenance et de modernisation du réseau. Au-delà des perturbations du quotidien, ce phénomène représente un danger réel pour la sécurité publique, exposant les auteurs de ces actes à des risques graves, notamment l'électrocution. Les autorités appellent ainsi à la vigilance et à la coopération des citoyens, les invitant à signaler tout comportement suspect à proximité des installations électriques, afin de préserver les infrastructures d'intérêt général et garantir la continuité d'un service public essentiel. **Tayeb Bey Abdelkader**

CNR MOSTAGANEM

Semaine de l'assistance sociale à domicile

Dans le cadre du renforcement de l'accompagnement social des retraités et ayants droit l'Agence locale de la Caisse Nationale de Retraite (CNR) de la wilaya de Mostaganem organise la 4ème édition de la Semaine de l'assistance sociale à domicile. Cette initiative, prévue pour la période allant du 14 au 20 décembre sous le slogan « L'assistance sociale à domicile, un service public animé par les valeurs humaines », met en lumière les services sociaux proposés par le secteur de la sécurité sociale en faveur des retraités et ayants droit. Elle se concentre particulièrement sur le dispositif d'assistance sociale à domicile, qui assure un accompagnement direct sur le terrain des personnes âgées, malades ou en situation de handicap. Ce dispositif les aide à accomplir les démarches administratives nécessaires pour obtenir divers équipements et fournitures médicales, tels que des aides à la marche, des fauteuils roulants ou des appareils auditifs, sans avoir à se déplacer dans les administrations. M. Mourad Maliki, directeur de la Caisse Nationale des Retraités, a précisé que, pour faciliter l'accès à ce service, la CNR a mis en place l'assistance sociale à domicile à distance via les applications mobiles « Retraite » et « Espace Retraité ». Cela permet aux retraités de demander différents équipements et services à distance, ainsi que de fixer un rendez-vous pour une visite à domicile par un assistant social. **Tayeb Bey Abdelkader**

SIDI BEL-ABBÈS

Un mort dans un accident de la route

Un tragique accident de la route a eu lieu mardi matin à Sidi Bel-Abbès, selon un communiqué de la Protection civile. L'intervention a eu lieu à 07h45 sur la route nationale n°07, dans la commune de Hassi Zahana, daïra de Benbadis, après qu'un piéton a été percuté par une camionnette. Le choc a été fatal pour la victime, qui a été transportée à la morgue de l'hôpital local. **B. Adda**

ORAN

Réunion de coordination autour du projet de Gara Djebilet



Par B. Adda

Dans le cadre des préparatifs liés à l'entrée en service du projet de Gara Djebilet, marquée par l'arrivée de la première cargaison de minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet vers le complexe sidérurgique Tosyali de la wilaya d'Oran via la ligne ferroviaire, le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé une réunion de coordination, a indiqué un communiqué rendu public. Cette rencontre

s'est tenue en présence du directeur de l'investissement du complexe Tosyali, du directeur de l'administration locale, des chefs de daïras, du responsable de la cellule de l'environnement au cabinet du wali, des présidents des Assemblées populaires communales, de la directrice des ressources en eau, du directeur de la société SEOR, du directeur de l'agriculture, du directeur des forêts ainsi que du directeur des travaux publics. La réunion a été consacrée au suivi de l'ensemble des préparatifs de terrain et des aspects organi-

sationnels liés à cet important rendez-vous. À cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de mobiliser tous les moyens humains et matériels, avec un suivi quotidien des préparatifs, afin d'assurer l'organisation d'un événement à la hauteur de l'importance de ce projet stratégique et de ce gain économique majeur sur lequel l'État mise pour renforcer les infrastructures de transport et soutenir l'exploitation des ressources minières, dans le cadre d'une approche de développement globale.

HASSI BOUNIF (ORAN)

Un mort dans un incendie domestique

Une personne est décédée mardi à la suite d'un incendie survenu dans un logement situé au lieu-dit Douar Boujemaa, dans la commune de Hassi Bounif, à

Oran, ont indiqué les services de la protection civile. En effet, selon un communiqué de la DGPC, l'incident concerne un logement de deux étages, ajoutant que le feu a causé la mort d'une personne âgée de 65 ans. La dépouille mortelle a été transportée au service de conservation des corps de l'hôpital local. B. Adda

POLICE D'ORAN

Vaste opération contre la criminalité urbaine

Dans le cadre de la stratégie adoptée par la Direction générale de la Sécurité nationale pour lutter contre les différentes formes de criminalité, notamment les bandes de quartiers et les réseaux criminels menaçant la sécurité des citoyens et leurs biens, les services de la Sécurité de la wilaya d'Oran, ont procédé à une vaste opération de terrain, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération, menée par les services de la sécurité de la daïra d'Es Sénia et les unités de la police des sûretés urbaines (1^{ère}, 2^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème}), a ciblé les points noirs et les foyers de criminalité à travers le territoire de compétence, en vue d'assainir les quartiers

urbains des personnes recherchées par la justice. L'opération a permis l'interpellation de 164 personnes, soumises à un contrôle d'identité et à une étude approfondie de situation, parmi lesquelles 17 personnes recherchées, 10 faisant l'objet de mandats et de décisions judiciaires, ainsi que 18 individus impliqués dans des affaires délictuelles, notamment liées aux stupéfiants, aux psychotropes et au port d'armes blanches prohibées. Les services de police ont également procédé à la saisie de 33 grammes de stupéfiants destinés à la vente, de 197 comprimés psychotropes de différents types, d'une somme de 94 000 dinars provenant des revenus de la

ARZEW (ORAN)

Opération d'éradication des marchés informels

En application des instructions du wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, relatives à la libération des trottoirs et à l'éradication du commerce informel et des marchés parallèles, les services de la commune d'Arzew, dans la wilaya d'Oran, en coordination avec les services de sécurité de la daïra, sont intervenus au niveau de la place « L'Esplanade », au centre-ville d'Arzew, a indiqué un communiqué rendu public. Cette intervention vise des trottoirs exploités pour l'exercice du commerce informel, situation ayant entraîné une entrave à la circulation des piétons et des véhicules, en plus de créer un climat de désordre. L'opération a permis le démantèlement de 80 tentes installées depuis 2018 et destinées à la vente sur les trottoirs de la commune. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de l'opération, laquelle a enregistré une large adhésion de la part des commerçants concernés. Par ailleurs, les préparatifs relatifs à l'aménagement de l'entrée du marché hebdomadaire seront prochainement engagés. Il est à noter que cette opération se poursuit tout au long de la semaine à travers près de dix sites relevant du territoire communal. À l'issue de cette action, les agents de la commune d'Arzew ont entamé, des travaux de nettoyage et d'embellissement de la rue, dans le cadre de l'amélioration de l'environnement urbain et de la réhabilitation de cet espace. B. Adda

EHU 1ER NOVEMBRE (ORAN)

Une formation sur l'hygiène hospitalière

Le service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'établissement hospitalo-universitaire 1er Novembre 1954 de la wilaya d'Oran, a organisé une journée pédagogique et de formation dans le domaine de l'hygiène hospitalière, sous la supervision de la professeure He-roual Nabila, dans le cadre du soutien à la formation continue et du renforcement des pratiques préventives en milieu hospitalier, a indiqué un communiqué rendu public. Cette journée de formation a été inaugurée par M. Borsali Nadir, secrétaire général de l'EHU 1er Novembre 1954 d'Oran, qui a souligné l'importance de ce type de formations dans l'amélioration de la qualité des services de santé et la prévention des infections nosocomiales. Cette formation s'étalera sur quatre jours et comprendra des conférences ainsi que des activités pratiques visant à renforcer les compétences des cadres de la santé et à promouvoir la culture de l'hygiène et de la sécurité au sein de l'établissement. B. Adda

POLICE D'EL BAYADH

Une arrestation et saisie de plus de 3 kg de kif

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et plus particulièrement contre le trafic de drogues, les forces de police de la sûreté de daïra de Chellala relevant de la sûreté de wilaya d'El Bayadh, ont interpellé une personne âgée de 30 ans et saisi 3 kg et 100 grammes de kif traité, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite à des informations faisant état de la détention par cette personne d'une quantité de drogue alors qu'elle s'apprêtait à la transporter depuis les wilayas du Sud vers les wilayas du Nord, en passant par la région de la ville d'El Bayadh, utilisant des bus de transport de voyageurs pour tromper les services de sécurité. Des dispositifs sécuritaires ont été mis en place, aboutissant à l'interception de l'un des bus mentionnés. Après une fouille minutieuse des bagages des passagers, 3 kg et 100 grammes de kif traité ont été retrouvés, ainsi que l'interpellation de son propriétaire. Après accomplissement de toutes les procédures, un dossier judiciaire a été constitué, et le suspect a été présenté devant le parquet près le tribunal d'El Abiodh Sidi Cheikh, et une décision de placement en détention provisoire a été prononcée à son encontre. B. Adda

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DAIRA D'EL-BORDJ
COMMUNE D'EL-BORDJ
N° 3640 /2025
NIF 098429175045907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Concernant l'Appel d'offre Ouvert Avec des Capacités Minimales du Projet

LOCATION DES BUS POUR TRANSPORT DES ECOLIERS L'ANNEE 2026
 Le Président de l'Assemblée Populaire Commune d'El-Bordj Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel ouvert avec des capacités minimales publié sur les quotidiens nationaux "LePAP" en arabe et "Réflexion" en français le 14/10/2025 portant qu'à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres, la commission a proposé l'attribution provisoire du projet comme suit:

N° de lot	Localisation	Soumissionnaire	N° D'Identification Fiscale DU Soumissionnaire (NIF)	Montant Minimum DA	Montant Maximum DA	Observations
01	Lot 01: Ignyell : Djelfa + el bordj	HOUMLA Blid	194291016791670900	1 220 000,00	4 819 000,00	Une seule offre
02	Lot 02: Ignyell : Menakha + Djelfa à el bordj					Une seule offre
03	Lot 03: Ignyell : Menakha + Djelfa à el bordj					Une seule offre
04	Lot 04: Ignyell : Azzissa + Ouled Bouadjed à Khelous					Une seule offre
05	Lot 05: Ignyell : Ouled Refia à el bordj					Une seule offre
06	Lot 06: Ignyell : Keraoua à el bordj					Une seule offre
07	Lot 07: Ignyell : Khemania à el bordj	DAIHOU Ahmed	19429170100051	1 580 000,00	6 241 000,00	Une seule offre
08	Lot 08: Ignyell : Ouled Tillel à el bordj					Une seule offre
09	Lot 09: Ignyell : Aïn Goudra + sidi Abderrahim à el bordj					Une seule offre
10	Lot 10: Ignyell : Koudia à Khelous					Une seule offre
11	Lot 06: Ignyell : Zerara + Ouled Sidi + Ouled Bouattou à el Monseur	DIEDDOOR Djamel	1672917034416592900	480 000,00	1 896 000,00	Une seule offre
12	Lot 11: Ignyell : Aïn Goudra à el bordj					Une seule offre
13	Lot 12: Ignyell : Kerdchia à Azzissa					Infrastructures

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication dans les quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de la commission des marchés de la commune d'El-Bordj.

LE P/APC

Réflexion 17/12/2025

ANEP : 2531016305

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

 WILAYA DE TLEMCEN
 DAIRA D'HENNAYA
 COMMUNE D'HENNAYA

NIF 0 984 1326 9058 607
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article n°56 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Hennaya, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relativé à la réalisation du projet suivant:

" RENOVATION DU RESEAU D'AEP DE LA CITE KHEMISTI (2ème TRANCHE)"

Paru dans les quotidiens nationaux : « **LePAP** » et « **Réflexion** » en date du : 11/11/2025 .

- Qu'à l'issue de jugement des offres en date du : 30/11/2025 par la commission d'ouverture des plis et jugement des offres, il a été procédé à l'attribution provisoire comme suit :

N°	Désignation de l'opérateur	Entreprises	Montant de l'offre proposée en TTC (DA)	Montant de l'offre corrigée en TTC (DA)	Délai de réalisation	Note technique /100	OBSERVATION
01	RENOVATION DU RESEAU D'AEP DE LA CITE KHEMISTI (2ème TRANCHE)	EURL HYDROFIDA	20 177 521,00	20 177 521,00	Trois (03) Mois	95	Offre économique la plus avantageuse concernant l'offre la moins disant parmi les offres qualifiées techniques.

NIF :002013026551078

Tous Soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de la commune d'Hennaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP, la presse Nationale ou le portails des marchés ou dans l'un des journaux électroniques Conformément à l'article n°82 Alinéa 03 aux décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article n°56 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Comme cet avis est considéré comme invitations de tous les soumissionnaires qui sont intéressés et de se rapprocher auprès du service marché de la commune d'Hennaya, au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans la presse Nationale pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce conformément à l'article 82 Alinéa 04 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article n°56 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

LE PRESIDENT DE L'APC

Réflexion 17/12/2025

ANEP : 2531016277

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITE ORAN-1 AHMED BEN BELLA
NIF : 412020000310472

Avis d'Attribution Provisoire

GARDIENNAGE ET SECURITE DES STRUCTURES DE L'UNIVERSITE ORAN 1
AHMED BEN BELLA POUR L'ANNEE 2026
(Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2025)

En application des dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°06/2025, relatif à l'opération intitulée : « Gardiennage et sécurité des structures de l'Université Oran-1 Ahmed Ben Bella pour l'année 2026 », qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'opération a été attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Note technique	Montant en TTC	Critères de Choix
Sar Chrono Express Sécurité NIF : 001916104737070	100	42 925 680,00	Moins disant

Les soumissionnaires non retenus disposent au plus tard de trois (03) jours pour se rapprocher de notre service et prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et de dix (10) jours pour introduire un recours auprès de la commission des Marchés publics compétente à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

Le Recteur

Réflexion 17/12/2025

ANEP : 2531016306

Réhabilitation Du Stade Communale Sidi Chami

Donataire provisoire à L'entreprise Bouattou Youcef paru sur les journaux nationaux **Réflexion** et **الجنة** en date du 27/10/2025 de la correction de l'attribution provisoire sous N°4206/2025 comme indiqué dans le tableau sous dessous.

Entreprise Retenue	Montant en TTC	NIF	Délai	La note tech/100	OBS
Bouattou youcef	59 416 938,00 DA	18431011381913513100	04Mois	50 Au lieu de 52	—

Le Président de l'APC

Réflexion 17/12/2025

ANEP : 2531016290

ALGER

Un séminaire national sur "le discours religieux sur les réseaux sociaux"

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, à Alger, l'ouverture des travaux d'un séminaire national sur "le discours religieux sur les réseaux sociaux", dans le cadre des efforts visant à s'adapter aux transformations que connaît l'espace numérique et à renforcer la présence d'un discours religieux modéré à travers les différentes plateformes numériques.



Dans son allocution au cours du séminaire organisé sous le slogan "la parole est une responsabilité et l'influence est un message", avec la participation d'acteurs du contenu religieux, ainsi que d'experts et de spécialistes du domaine numérique, M. Belmehdi a souligné l'importance de cette initiative qui vise à "doter les influenceurs et les acteurs des médias et des réseaux sociaux de compétences de discours, de techniques de dialogue et de principes de persuasion, en tenant compte de la nature du public et de la diversité des espaces de communication". Il a précisé que l'objectif est de "promouvoir la parole bienveillante qui préserve

l'identité nationale et la référence religieuse nationale et qui contribue à l'immunisation de la société algérienne contre toute tentative de semer la discorde et de porter atteinte à l'unité nationale". Le ministre a mis l'accent sur l'importance de former les imams, étant responsables du discours au sein et en dehors des mosquées, afin de leur permettre de s'adapter au développement des moyens de communication modernes, notamment à l'heure où l'Algérie entre dans l'ère de la 5G, et le recours aux moyens technologiques avancés et aux Smartphones, les appelant à s'inscrire dans le processus de numérisation adopté par l'Etat.

Belmehdi a également souligné l'importance d'exploiter ces supports dans "la diffusion des valeurs du bien et des paroles bienveillantes qui rassemblent et ne divisent pas, qui unissent et ne séparent pas la discorde et qui contribuent à la conciliation et à la protection de la société". De leur côté, les intervenants ont passé en revue les répercussions de la révolution numérique sur le discours religieux et examiné les mécanismes de diffusion d'un discours religieux contemporain via les médias et les réseaux sociaux, basé sur la modération, le juste milieu et la lutte contre l'extrémisme, sous toutes ses formes.

EHU D'ORAN

1^{er} colloque international médico-chirurgical les 20 et 21 décembre

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran abritera, les 20 et 21 décembre 2025, les travaux du premier colloque international médico-chirurgical, placé sous le thème "L'établissement à l'ère du progrès sanitaire", avec la participation de plus de 400 spécialistes nationaux et étrangers, indique un communiqué de l'établissement de santé. Cet événement scientifique vise à mettre en exergue les dernières avancées médicales et chirurgicales adoptées par l'établissement, au cours des dernières années, et à mettre en lumière les progrès réalisés dans les domaines de la chirurgie avancée, du diagnostic de précision et des traitements modernes, ainsi que l'expertise des équipes médicales dans la prise en charge des cas complexes et l'amélioration des parcours de soins. L'EHU d'Oran a pour mission principale d'assurer la prise en charge médicale et chirurgicale

spécialisée et hautement spécialisée, notamment pour les pathologies complexes et lourdes", a-t-on expliqué, ajoutant que ce colloque vise à partager toutes les avancées réalisées, avec des spécialistes des quatre coins du pays. Le programme scientifique du colloque comprend plusieurs axes, notamment la chirurgie des cancers et la chirurgie mini-invasive, la chirurgie des cancers de l'appareil digestif, ainsi que les innovations en chirurgie vasculaire et endoscopique dans différentes spécialités. L'expérience de l'établissement en matière de transplantation d'organes et d'organisation du parcours des patients sera également présentée, avec un focus sur la médecine de précision, la biologie moléculaire, l'immunothérapie et les thérapies ciblées, selon la même source. L'organisation de ce colloque traduit la dynamique ascendante que connaît l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, ces dernières

CONSTANTINE

Début dimanche du 21e Festival national du théâtre pour enfants

Le coup d'envoi du 21e Festival national du théâtre pour enfants de Constantine sera donné dimanche prochain, sous le thème "Un rideau s'ouvre sur une jeunesse pionnière", à la Maison de la culture Malek Haddad, avec la participation de troupes théâtrales issues de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris mardi des organisateurs. Cette édition "vise à renforcer l'action théâtrale destinée à l'enfant et à encourager les jeunes talents dans les domaines de l'écriture, de la mise en scène et de l'interprétation théâtrale", a indiqué, à l'APS, Mohamed Bourouis, secrétaire général de la ligue des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse de la wilaya de Constantine, organisatrice de cette manifestation. Le programme des représentations comprend des œuvres variées présentées par des troupes artistiques de 16 wilayas, en plus de Constantine. Le festival s'ouvrira avec deux pièces théâtrales, à savoir "Kawthar El Amal" de la troupe Chouâa El Amal d'El Kantara (Biskra) et "La grotte des démons" de la troupe Champions des arts théâtraux de la wilaya de Naâma, a indiqué la même source. En marge des représentations, des ateliers de formation ainsi que des conférences thématiques sur le théâtre destiné à l'enfant seront également organisés, outre une cérémonie de clôture au cours de laquelle des prix seront remis aux lauréats, selon le responsable. A noter que cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 25 décembre courant, est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, et sous la supervision de la Direction de la jeunesse et des sports.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

42 morts et 1415 blessés en une semaine

Quarante-deux (42) personnes sont décédées et 1415 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la route survenus entre le 7 et le 13 décembre en cours, dans plusieurs wilayas, a indiqué, mardi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 3 morts et 39 blessés dans 39 accidents de la circulation, précise la même source. Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort de 4 personnes par intoxication au monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Tiaret et Blida, indique le communiqué, relevant que 32 interventions ont été effectuées à travers plusieurs wilayas pour la prise en charge de 72 personnes incommodées par le même gaz. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 561 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (95), Oran (33) et Blida (23).

JEUNESSE :

Hidaoui reçoit des membres de la Fédération des auberges de jeunes

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a reçu des membres de la Fédération algérienne des auberges de jeunes (FAAJ), a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce contexte, M. Hidaoui a souligné "le rôle central des auberges de jeunesse dans la dynamisation du mouvement des jeunes, des échanges et du tourisme de jeunesse", relevant que son secteur "accorde une grande importance à l'investissement dans ce domaine, à travers l'exploitation optimale des centres touristiques de jeunesse, implantés à travers les différentes wilayas du pays". Le ministre a expliqué que le classement de l'Algérie parmi "les premiers pays à l'échelle mondiale en termes de nombre d'auberges de jeunesse, constitue un facteur essentiel pour stimuler la mobilité des jeunes et le développement du tourisme de jeunesse", soulignant que les efforts visant à promouvoir le mouvement des auberges de jeunes et à moderniser les programmes de tourisme de jeunesse s'inscrivent dans le cadre de "la nouvelle stratégie du secteur".

Réflexion
www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

Web : www.reflexion.dz



ORTHODONTIE :

Les bagues peuvent-elles laisser des taches sur les dents ?

Vous, ou votre enfant, portez un appareil dentaire depuis peu et une interrogation vous taraude : les bagues peuvent-elles laisser des taches sur les dents ?

Le port d'un appareil dentaire suscite généralement beaucoup d'interrogations et de craintes chez les patients. L'une d'elle concerne l'état des dents à la fin du traitement : peuvent-elles être tachées par la procédure ? "Les bagues peuvent tacher les dents si le protocole de collage des bagues a été mal fait – ce qui n'est généralement pas le cas –, ou s'il y a un défaut d'hygiène bucco-dentaire," explique le Dr Sabine Séverin, orthodontiste et Présidente du Syndicat Français des Spécialistes en Orthodontie (SFSO). "Cela dépend aussi de la durée du traitement, si les multi-attaches restent 6 mois, 24 mois ou bien 30 mois." Si vous portez un appareil dentaire, comment nettoyer vos dents au mieux pendant le traitement ? "Il faut avoir une hygiène buccodentaire parfaite" recommande le Dr Séverin. "Brossage des dents, passage des mini-brossettes, rinçage au bain de bouche, et détartrage régulier chez votre dentiste, au moins une fois par an." Vous devez vous brosser les dents au moins deux fois par jour, avec du dentifrice : après votre petit-déjeuner, et avant votre coucher le soir. Outre d'éventuelles taches, un brossage minutieux est également nécessaire pour éviter d'autres soucis. "Le multi-bagues peut en-



gendrer un peu d'hypertrophie gingivale, une inflammation des gencives. Il faut donc être vigilant en cas de tartre sous-gingival." Et si vous avez opté pour une gouttière transparente et amovible, n'oubliez pas de la nettoyer à chaque fois que vous la remettez en place, avec de l'eau et du savon. Si après la dépose de votre appareil dentaire vous remarquez des taches, il existe des solutions. "Comme dans les cas d'hypo-minéralisation des molaires et des incisives, de fluorose ou de leucose pré-carieuses,

il est tout à fait possible de traiter les taches," explique l'orthodontiste. "Le dentiste généraliste peut utiliser de nombreuses techniques pour éliminer les taches de déminéralisation, par exemple l'abrasion et l'injection d'une résine translucide." Cette méthode, pratiquée depuis déjà plusieurs années, a fait ses preuves. Il en existe d'autres, comme le blanchiment des dents, la reminéralisation, la restauration composite ou encore l'utilisation de facettes pour les cas les plus extrêmes.

Hausse des cas de myopie : comment la prévenir et la corriger ?

On s'attend à ce que l'incidence mondiale de la myopie dépasse les 740 millions de cas d'ici 2050", indiquait une étude publiée en septembre 2024 dans le British Journal of Ophthalmology. Mais le constat n'est pas nouveau : à cause du travail sur ordinateur ou encore de l'usage généralisé des smartphones, le nombre de personnes myopes augmente en effet dans le monde. Ainsi, 40 % des Français sont d'ores et déjà concernés et 50 % devraient l'être en 2050. Dans des travaux réalisés en 2022, des chercheurs français, parmi lesquels le Pr Nicolas Leveziel, chef du service d'ophthalmologie au CHU de Poitiers, indiquaient déjà "une progression importante de la myopie chez l'enfant, surtout à des âges clés comme 7-9 ans et 10-12 ans, ce qui annonce des générations d'adultes myopes, se désolait-il. Or, lorsque ce défaut de vision apparaît tôt chez l'enfant, des techniques pour une correction optimale une fois que la myopie ne progresse plus, essentiellement à l'âge adulte, des solutions chirurgicales peuvent la guérir totalement. Pour les myopies légères à modérées La chirurgie réfractive est principalement pratiquée chez les adultes pour corriger le défaut de réfraction à l'origine de la myopie. Les techniques : chez les personnes légèrement myopes, un capot est découpé au laser dans la cornée puis celle-ci est creusée depuis l'intérieur afin de corriger la convergence. Pour les personnes un peu plus atteintes, le choix se porte plutôt sur la "photokeratectomie réfractive", un laser travaillant directement sur la surface de la cornée. "Pour ces deux techniques, le patient ne doit pas être trop myope ni trop astigmate".



Soulager une sciatique : comment faire ?

Lorsque les douleurs sciatiques s'imposent, il est préférable de : Poursuivre vos activités quotidiennes sans forcer. Surélever vos jambes quand vous êtes en position allongée. Etirer doucement votre dos et vos jambes. Eviter les mouvements qui provoquent une sciatique. Les petits exercices qui soulagent une sciatique. Quelle touche la jambe gauche, la jambe droite, ou les deux, il n'est pas possible de soulager une sciatique en 60 secondes, mais il est possible de la soulager rapidement avec des exercices simples et adaptés. Vous pouvez par exemple vous accorder quelques minutes d'étirements en douceur au niveau du dos et des jambes, ou enchaîner quelques postures de yoga préconisées. On peut aussi se demander s'il faut marcher avec une sciatique, et la réponse est oui, sans pour autant rester

debout toute une journée. Quelle position adopter pour soulager une sciatique ? Lorsque vous souffrez d'une sciatique, il est important d'adopter la meilleure position pour la soulager. Il est avant tout fortement déconseillé de rester en position de repos au lit trop longtemps. En revanche lorsque vous êtes allongé pour dormir, pensez à surélever vos jambes, avec un coussin par exemple, pour diminuer la douleur. Quels mouvements éviter quand on a une sciatique ? Lorsque vous êtes en proie à la sciatique il existe des mouvements à éviter. Sans compter le fait de rester allongé trop longtemps. Evitez simplement de forcer sur le dos et les jambes en pratiquant des activités sportives intenses, mais également de porter des charges lourdes tant que la douleur n'a pas disparu.

Le diabète est-il un facteur de risque du cancer du pancréas ?

L'incidence du cancer du pancréas augmente dans tous les pays industrialisés et pourrait devenir la troisième cause de mortalité en France d'ici la prochaine décennie. Pour mieux le prévenir et le combattre, il est essentiel de connaître les facteurs de risque. Des études épidémiologiques indiquent que les patients atteints de diabète de type 2 ont un risque 1,8 fois plus élevé de développer un cancer du pancréas. "Les principaux facteurs de risque identifiés sont la consommation excessive d'alcool, le tabagisme, le surpoids ou l'obésité, et la préexistence d'un diabète de type 2", confirme le Dr Olivier Dupuy. Une pancréatite chronique, des antécédents familiaux ainsi que certaines mutations génétiques (BRCA1 et 2) sont également associés à un risque augmenté de cancer du pancréas. Une étude réalisée par des scientifiques de l'In-

serm, du CNRS, du CHU de Lille, de l'Université de Lille et de l'Institut Pasteur de Lille publiée récemment dans la revue Diabetes, montre comment le diabète de type 2 peut provoquer des changements épigénétiques menant au cancer du pancréas. "Dans cette étude, les chercheurs ont analysé l'ADN d'échantillons de pancréas provenant de 141 donneurs, détaille l'Inserm. Ils ont découvert que le diabète provoque un changement épigénétique, c'est-à-dire une modification biochimique d'un gène qui modifie son niveau d'activité sans altérer la structure de l'ADN. Les résultats montrent que cette modification du gène PNLRP1 est liée à l'hyperglycémie et l'hyperlipidémie consécutive du diabète de type 2 et qu'elle entraîne des changements cellulaires du pancréas exocrine typiques des états précancéreux."



Comment nettoyer la porte du four efficacement (entre les vitres) ?

Ce qu'il faut pour nettoyer la porte du four : une grande serviette chiffon doux, chiffon microfibre ou une éponge humide + brosse à dents Produits ménagers à base de produits chimiques ou produits naturels écologiques de votre choix : cendres de bois, pierre d'argile, vinaigre blanc, savon noir, alcool ménager, jus de citron, cristaux de soude, pâte eau et bicarbonate de soude, liquide vaisselle, eau savonneuse et gros sel... un tournevis comment nettoyer la porte du four et l'interstice entre les vitres ? en général, les portes de four peuvent être facilement démontées. Pour ce faire, commencez par déverrouiller les charnières après avoir ouvert complètement la porte. Si besoin, aidez-vous d'un tournevis pour ne pas vous faire mal aux doigts. Ensuite, refermez la porte à environ 45° et soulevez-la en douceur pour la déloger. Puis posez-la sur le plan de travail recouvert d'une serviette pour éviter

les rayures. Ce serait dommage de l'abîmer en essayant de la récurer ! retirez les vitres une à une, si nécessaire en les dévissant. Toutefois, observez bien le sens de montage. Le but est de pouvoir remonter la porte sans problème après le nettoyage des taches tenaces, justement, parlons du nettoyage ! Il faudra bien nettoyer toutes les vitres sales soigneusement avec le produit ménager dégraissant de votre choix. Si besoin, il faudra laisser agir un peu. Ensuite, il faudra les sécher avec un chiffon sec pour éviter les éclaboussures sur le sol. Pensez à nettoyer aussi l'encaissement de la porte du four où il peut y avoir des dépôts. Retirer les résidus marche très bien avec une vieille brosse à dents ou une éponge imbibée de produit vaisselle. Et on vous rassure : vous n'aurez pas besoin de le faire après chaque utilisation du four. Une fois que c'est fait, la porte reste impeccable pendant longtemps !



Volume russe : tout savoir sur cette pose d'extension de cils

Comme son nom l'indique, l'extension de cils volume russe puise ses origines en Russie. Inventé il y a plus d'une dizaine d'années par Olga Dobronravova et Olga Volkova, cette technique particulière promet un volume extravagant, quatre à huit fois plus important qu'une pose classique ! Cette méthode de pose cil à cil, permet d'obtenir une ligne épaisse et fournie, pour un rendu quasi naturel. Ce volume s'explique par la pose de 2 à 6 faux cils sur un seul et même cil d'origine, là où une pose classique se contente d'uniformiser la ligne par paquets. Qui peut y prétendre ? Cette technique est idéale pour combler un manque visible de cils, allonger des cils trop petits, épaisser des lignes trop fines... Ou simplement s'offrir un regard digne d'une star hollywoodienne ! Effet wahou garanti. Toutefois sachez qu'en cas de doute, il vaut toujours mieux demander l'avise et conseils à la technicienne, Mari Laksperre spécialiste beauté du regard et créatrice des instituts Cils de Marie confie : "en cas de doute, c'est toujours mieux de prendre la vraie décision sur place avec la technicienne. Parfois les clientes estiment qu'elles ont très peu de cils naturels et en réalité c'est tout à fait correct pour permettre une pose effet mascara." Une pose dure environ 1h30. Pour un volume russe parfait et bien rempli cela peut même aller jusqu'à 2h. La cliente arrive - se démaquille - on l'allonge et une fois ses yeux fermés, la technicienne se met au travail.

Pantalon beige : tendances 2025/2026

Le pantalon beige : un basique revisité en 2024. Indéniablement, le pantalon beige fait partie de ces pièces intemporelles qui se réinventent chaque saison. Pour 2024, ce vêtement autrefois considéré comme basique se transforme et adopte de nouvelles silhouettes, matériaux et détails. Chaque décennie a apporté son lot de variations, et cette année ne fait pas exception. Mais quelles sont les nouveautés à anticiper et comment intégrer ce pantalon polyvalent à son vestiaire ? Silhouettes et coupes : la diversité est de mise. À travers les saisons, le pantalon beige a souvent oscillé entre coupes droites et coupes évasées. Pour 2024, la tendance est à la diversité. On observe une résurgence des modèles taille haute, flattant la silhouette en accentuant la taille, tout en offrant une longueur qui flirte avec la cheville. En parallèle, la coupe carotte, légèrement ample sur les hanches puis resserrée à la cheville, fait un retour remarqué. Ces coupes contemporaines sont souvent accompagnées de détails raffinés, tels que des boutons en écaille, des ceintures à nouer ou des poches plaquées. Associer avec élégance : les combinaisons gagnantes. Si le pantalon beige est loué pour sa neutralité, il peut rapidement devenir fade si mal associé. Heureusement, les tendances de 2024 regorgent d'idées pour l'intégrer avec style. On l'associe aisément avec des tons pastel pour un look doux et printanier, ou avec des couleurs vives pour un contraste audacieux. Les chemisiers fluides, les t-shirts graphiques et les tricots épais se marient à merveille avec ce pantalon. Pour les chaussures, l'option des sandales minimalistes, des mocassins en cuir ou des sneakers blanches offre une touche contemporaine. La prise de conscience environnementale influence grandement la mode de 2024. Le pantalon beige, autrefois principalement conçu en coton, se décline désormais dans des matières éco-responsables comme le lyocell, le coton bio ou le lin. Ces textiles, en plus d'être durables, offrent une respirabilité et un confort sans pareil, idéals pour les journées chaudes. Les marques, conscientes de l'impact de la mode sur l'environnement, tendent de plus en plus vers des productions éthiques, garantissant des pièces de qualité tout en préservant la planète.



Tajine jben



Ingrédients: des morceaux de poulet selon le nombre de personnes un oignon haché une poignée de pois chiches trempée la veille dans l'eau Sel , poivre noir , et cannelle une cuil a c de smen 2 c a s d'huile 2 oeufs du fromage blanc
Préparation: Dans une marmite disposez les morceaux de Poulet l'huile et smen ainsi que l'oignon haché fait revenir sur feu moyen en remuant de temps en temps avec une cuil en bois ajoutez le sel le poivre noir et un peu cannelle couvrez d'eau et laissez sur le feu jusqu'à ce que le poulet cuit et la sauce réduise . Disposez tout les morceau de poulet sur un plat allant au four ainsi que la sauce disposez par dessus du fromage blanc à part à l'aide d'un mixeur bras mixer le fromage blanc avec les oeufs ajoutez le cheddar rapé , vous allez obtenir une sorte de crème . Ajoutez la par dessus le poulet et la sauce enfournez a 180° 15 à 20 minutes jusqu'à ce qu'il se gratine

À quel âge le bébé commence-t-il à faire des caprices ?



Tous les parents vous le diront : avec un enfant, à chaque âge ses défis. Si dans les premiers mois de vie d'un bébé, on fait connaissance avec ce petit être et on essaie de répondre à ses besoins, par la suite, d'autres défis s'ajoutent, notamment le fait de l'accompagner au mieux dans ses apprentissages. Avec le temps, le caractère de Bébé s'affirme et on peut assister à de grosses colères qui sont déstabilisantes pour les parents : votre enfant sait ce qu'il/elle veut et le fait savoir. On est alors tenté d'employer le mot "caprices" pour désigner son comportement, mais est-ce vraiment ce dont il s'agit ? On a demandé à la psychologue Céline Cueille son avis sur ce comportement et à quel âge un enfant est en mesure de faire de vrais caprices. "Si l'on parle de caprice dans le sens d'une action volontaire, d'une manipulation visant à faire plier le parent pour obtenir quelque chose, c'est tout simplement impossible chez le bébé et même chez le jeune enfant", commence Céline Cueille, qui explique que les pleurs sont déclenchés par le système nerveux autonome et qu'un bébé (qui ait 6 mois ou plus) n'est pas en mesure de les initier ou de les contrôler de manière volontaire, pas plus qu'il n'est capable d'élaborer des stratégies pour obtenir quelque chose. "Ce que l'on appelle caprice ou crise est en réalité un besoin physique du bébé auquel il ou elle a besoin que l'on réponde", indique-t-elle. "un nourrisson qui pleure 'parce qu'il veut être pris dans

A partir de quel âge un enfant peut-il aller tout seul à l'école ?

En ce qui concerne les trajets pour aller à l'école, les risques ne sont pas les mêmes. Il est essentiel de bien connaître les règles de circulation, savoir lire les feux piétons, ne traverser que lorsque le feu est vert et la voie dégagée, etc. "Ce bon sens va dépendre de l'enfant," explique le Dr Sandra Brancato, pédiatre et membre de l'AFPA. "Certains sont matures et connaissent bien les règles à pied ou à vélo. Si l'enfant ne les connaît pas, cela peut être dangereux." Mais la décision de laisser son enfant faire les trajets seul, à pied ou à vélo, dépend aussi de l'environnement et de la distance à parcourir entre le domicile et l'école. "Si la commune est bien aménagée, avec un itinéraire suffisamment sécurisé, on peut l'accompagner plusieurs fois de loin pour valider qu'il est capable en toute autonomie," ajoute la médecin. Cette transition peut donc se faire doucement, par étapes, avant de laisser faire ces trajets totalement seul sans parents. Certains parents seront aussi rassurés de savoir que leur enfant peut les rejoindre en cas de problème, grâce à une montre connectée ou à un téléphone portable, par exemple. Un fois que les critères cités ont été validés, la décision finale vous appartient. "Au collège, on peut laisser son enfant faire les trajets seuls, ayant cest au cas en fonction de la maturité de l'enfant, de ses capacités, certains sont encore trop tôt en l'air en élémentaire pour en être capables en toute sécurité." Si votre enfant est mature, attentif, conscient des règles de circulation, et que le chemin de l'école est court et bien sécurisé, il peut y aller seul sans parents dès le CM1 ou le CM2, vers 9-10 ans.





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT!

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ECOLOGIE
Changeons de rythmes

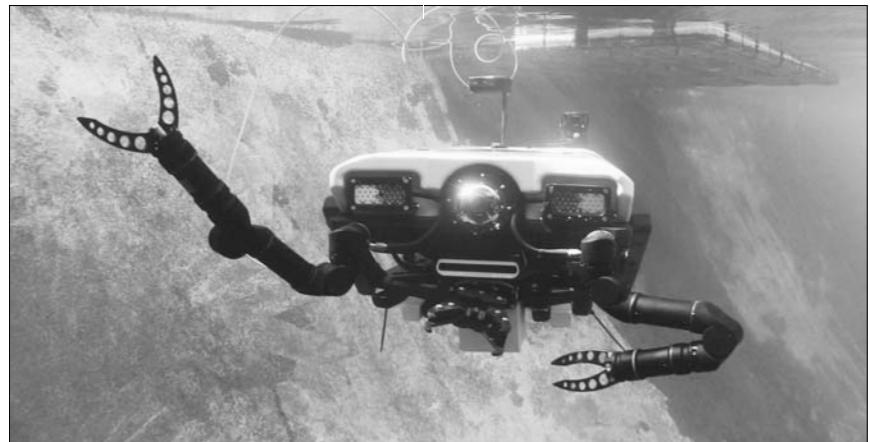


N'importe quelle surface devient un clavier avec le casque de réalité virtuelle



Le patron de Facebook, Mark Zuckerberg vient de publier une vidéo d'une fonctionnalité très attendue qui permet d'utiliser n'importe quelle surface, comme un bureau ou une table, en tant que clavier dans la réalité virtuelle. Le suivi des doigts avec le Meta Quest 2 serait suffisamment précis pour atteindre 120 mots par minute. Comment écrit-on dans le métavers ? Lorsqu'il s'agit de seulement quelques caractères, il est possible d'utiliser un clavier virtuel en pointant les lettres avec ses contrôleurs ou ses mains. Pour un texte plus long, il est possible de relier un clavier physique afin de saisir du texte comme avec son ordinateur. Toutefois, Meta travaille sur une nouvelle fonctionnalité qui permet de se passer complètement du clavier physique en utilisant n'importe quelle surface en tant que clavier. Dans une vidéo publiée sur son compte Instagram personnelle, Mark Zuckerberg porte un casque Meta Quest 2 et écrit directement sur un bureau, sans clavier physique. Dans son casque, il voit une copie virtuelle de ses mains ainsi que du bureau sur lequel est posé un clavier entièrement virtuel. Grâce aux caméras de suivi des mains intégrées au casque, le système peut suivre les mouvements de ses doigts et savoir sur quelle touche il appuie. Mark Zuckerberg indique avoir réussi à atteindre 100 mots par minute, tandis qu'Andrew Bosworth, directeur technique chez Meta, a atteint presque 120 mots par minute.

Une nouvelle génération de robots aquatiques pulvérise les records



Un robot aquatique capable de nager presque aussi vite qu'un saumon atlantique, avec une efficacité énergétique sans précédent, vient d'être développé par une équipe de chercheurs de l'Université de Caroline du Nord. Comme souvent en robotique, Dame Nature en est la principale source d'inspiration. L'étude des raies manta a conduit les chercheurs de l'Université de Caroline du Nord vers une percée majeure en robotique bio-inspirée. Au-delà de la simple observation de ces remarquables nageuses marines, l'équipe du Professeur Jie Yin a entrepris une analyse fondamentale des mécanismes de propulsion aquatique. La

recherche en robotique sous-marine s'est longtemps heurtée aux limites des approches conventionnelles, avec des systèmes complexes tentant de reproduire fidèlement les mouvements du vivant. Les travaux de l'équipe révèlent qu'une compréhension plus abstraite des principes biologiques peut conduire à des innovations plus performantes. En repensant l'architecture même des robots nageurs, les chercheurs ont développé un système dont la performance surpassé les designs existants. Les résultats de leurs expérimentations ont été publiés le 4 décembre dans la revue *Science Advances*. Le génie de cette innovation

résidé dans sa capacité à imiter le mouvement naturel des raies manta tout en le simplifiant. Les précédents robots utilisaient des systèmes bistables nécessitant deux actionneurs – un pour la montée, un pour la descente des ailes. La nouvelle approche monostable ne requiert qu'un seul actionneur : les ailes retrouvent automatiquement leur position initiale après chaque battement, tel un ressort qui reprend sa forme. Cette simplification technique permet d'atteindre des performances remarquables avec une vitesse de 6,8 longueurs de corps par seconde, pulvérisant le précédent record de l'équipe de 3,74 longueurs par seconde.

Grâce à Apple, votre Toyota pourrait être encore plus fantastique



Le constructeur japonais s'apprête à rejoindre la liste des marques automobiles compatibles avec la fonctionnalité de clé dématérialisée d'Apple. Une mise à jour

dans les serveurs de la firme de Cupertino révèle que Toyota figure désormais parmi les partenaires du système. Introduite il y a plusieurs années, la clé de

voiture intégrée à Apple Wallet se déploie progressivement au sein de l'industrie automobile, bien qu'elle peine encore à s'imposer comme un standard. Plusieurs constructeurs ont déjà adopté cette solution, qui permet d'utiliser son smartphone pour accéder à son véhicule. Selon de récentes informations, Toyota travaillerait à son tour sur cette compatibilité. De quoi davantage élargir la liste des marques compatibles avec la clé numérique d'Apple ? L'information provient d'une découverte repérée par l'analyste Aaron Perris du site MacRumors. D'après ses observations, l'infrastructure interne d'Apple a été mise à jour pour inclure Toyota dans la liste des constructeurs prenant en charge la clé de voiture intégrée à Apple Wallet. À ce stade, ni Apple ni Toyota n'ont officiellement communiqué sur le sujet.

Le drone furtif chinois CH-7 achève son vol inaugural

Le nouveau drone à haute altitude, grande vitesse et longue endurance CH-7 (ou "Caihong 7", signifiant "Arc-en-ciel 7") de la Chine, a réalisé avec succès son premier vol, marquant une étape clé de ce programme. L'appareil était déjà apparu publiquement lors du 15e Salon international de l'aviation et de l'aérospatiale de Chine en 2024. Le CH-7 se distingue par une conception aérodynamique avancée d'aile volante à grand allongement. Il est capable de porter de multiples charges utiles de mission de hautes performances, dont des systèmes electro-optiques et infrarouges. Bénéficiant d'avantages tels qu'une longue autonomie, un plafond opérationnel élevé, une vitesse de croisière rapide et de solides capacités de mission, le véhicule est conçu pour répondre à des exigences avancées en matière d'observation terrestre, le support de données et d'autres tâches dans des conditions complexes. Les essais ultérieurs devraient se concentrer sur l'élargissement de l'enveloppe de vol et la vérification des fonctions de la charge utile.

SPORT



ÉQUITATION (SAUT D'OBSTACLES)

Oran accueille le championnat d'Algérie

Le centre équestre Monte Cristo à Es-Senia (Oran) est dès aujourd'hui l'hôte du championnat national de saut d'obstacles individuel pour seniors (du 17 au 20 décembre), selon les informations communiquées par les organisateurs.



Organisée sur quatre jours par la Fédération algérienne des sports équestres, en collaboration avec le club Monte Cristo, cette compétition réunit plus de 50 cavaliers et cavalières, montants des chevaux âgés de six ans et plus, et représentant divers clubs du pays. Les deux premières journées seront réservées aux épreuves de qualification, disputées

sans chronomètre, avec des obstacles dont la hauteur variera entre 1,25 m et 1,35 m. Les cavaliers ayant accumulé le moins de pénalités lors de ces manches se qualifieront pour la finale, programmée le samedi. En parallèle, le Grand Prix en hommage au jeune cavalier Bencheikh Aymen Bekiri sera organisé. Décédé récemment dans un accident de la route à

Constantine, Aymen Bekiri avait été champion d'Algérie chez les cadets et était considéré comme un talent prometteur de l'équitation algérienne. La direction générale du championnat sera assurée par M. Kazi Thani Mustapha, président du club Monte Cristo, tandis que la supervision technique sera confiée à Mohamed El Aymen Lahouel.

CROSS-COUNTRY

La sélection algérienne en stage à Béjaïa

La sélection algérienne U20/garçons de cross-country effectuera un stage bloqué du 18 au 28 décembre courant à Béjaïa, en vue des prochains Championnats du monde, prévus le 10 janvier à Tallahassee (Etats-Unis), a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). L'équipe est composée de Kaddour Naili, Mohamed Amine Soukhou,

Zakaria Touahria, Amir Mouadh Baroud, Mouez Belhaddad et Ahmed Saber Messabissi, qui avaient décroché leurs qualifications pour cet événement samedi dernier, lors d'une course de sélection organisée par la Direction technique de la FAA à la forêt de Bouchaoui à Alger. Trois entraîneurs ont été réquisitionnés pour encadrer les jeunes crossmen

algériens pendant ce stage de préparation à Béjaïa : Ahmed Naili, Abdellasset Tamma et Saâd Teniba. Pour jauger leurs capacités et évaluer leur niveau avant leur départ aux Etats-Unis, les jeunes athlètes algériens disputeront le Challenge national de cross-country « La Soummam », prévu le 27 décembre courant à Béjaïa.

FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB file en 1/8es pour affronter l'ASM Oran

Le CR Belouizdad a validé son ticket pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en dominant le WB Aïn Benian (inter-régions) 5-1 (mi-temps : 2-0), en clôture des 1/16e de finale de l'épreuve. Le Chabab a entamé le match tambour battant, en assiégeant le camp adverse. Après plusieurs tentatives, le finaliste de la précédente édition a trouvé la faille, sur un tir puissant du

capitaine Abderraouf Benguit (36e). Le défenseur Chouaib Kedad est parvenu à faire le break de la tête, peu avant la mi-temps (45e+2). Après la pause, les joueurs d'Aïn Benian ont réussi à réduire le score grâce à Oussama Draoui (57e). Entré en cours de jeu à la 59e minute, en remplacement de Farid El-Mellali, Lotfi Boussoar s'est distingué en signant un hat-trick (66e, 89e, 90e+3), permet-

tant à son équipe de se mettre définitivement à l'abri. Le CRB sera opposé en 1/8es de finale à domicile, à l'ASM Oran (Ligue 2), qualifiée jeudi dernier sur le terrain du pensionnaire d'inter-régions, la JB Aïn Kercha (2-0). Les matchs des 1/8e de finale, prévus les 15, 16, et 17 janvier prochain, regrouperont dix clubs issus de la Ligue 1 Mobilis, cinq de la Ligue 2 amateur, et une de la division d'inter-régions.

FOOTBALL - CAN 2025

Les "Verts" entament la préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football a entamé au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sa préparation en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel. Sur l'une des pelouses du CTN de Sidi Moussa, les Verts ont effectué leur première séance de ce stage de préparation, marquée par une charge de travail volontairement modérée. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a scindé l'effectif en deux groupes. Les joueurs ayant disputé des rencontres avec leurs clubs respectifs la veille ont suivi un programme spécifique axé sur la récupération, sous la supervision du préparateur physique Paolo Rongoni. Le reste de l'effectif a, pour sa part, pris part à une séance d'entraînement classique. Par ailleurs, le défenseur Samir Cherqui n'a pas pris part à cette première séance, observant une période de repos. Le coach national Vladimir Petkovic a dévoilé samedi une liste de 28 joueurs, dont deux éléments issus du championnat local, pour la CAN-2025 : le gardien de l'USM Alger Oussama Benbot et le défenseur de la JS Kabylie, Zinédine Belaid. La délégation algérienne s'envolera vendredi prochain pour le Maroc à bord d'un vol spécial, afin de poursuivre sa préparation, avant son entrée en lice le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00). Outre le Soudan, les "Verts", qui ont hérité du groupe E, affrontent également le Burkina Faso et la Guinée équatoriale.

ATHLÉTISME

L'élite algérienne lance sa préparation en Afrique du Sud

L'élite algérienne de l'athlétisme a entamé officiellement sa phase de préparation hivernale en Afrique du Sud, marquant ainsi le coup d'envoi d'une étape cruciale, en vue des grandes échéances internationales à venir. Le groupe dirigé par le coach Benida, comprenant notamment le vice-champion du monde Djamel Sedjati, a choisi l'Afrique du Sud comme base de préparation, en raison de la qualité de ses infrastructures sportives, de la disponibilité de l'ensemble des moyens nécessaires à un travail de haut niveau, mais également grâce à des conditions climatiques particulièrement favorables à cette période de l'année. Ce regroupement de haut niveau inclut également le triple sauteur Yasser Triki, encadré par son entraîneur Ould Ahmed Karim. Pour Triki, ce stage revêt une importance particulière, puisqu'il s'inscrit directement dans le cadre de la préparation du Championnat du monde en salle, prévu en mars 2026 en Pologne. L'athlète algérien aura à cœur d'y défendre sa médaille d'argent remportée lors de la précédente édition, confirmant ainsi son statut parmi les meilleurs spécialistes mondiaux du triple saut. A travers ce choix stratégique de l'Afrique du Sud, la Fédération algérienne d'athlétisme et les staffs techniques affichent clairement leur volonté d'optimiser la préparation de leurs athlètes d'élite, avec l'ambition de maintenir l'Algérie au plus haut niveau de la scène internationale.

FOOTBALL SCOLAIRE - COUPE D'ALGÉRIE INTER-ÉTABLISSEMENTS

La phase finale de la 1ère édition aujourd'hui à Oran

La phase finale de la première coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires de cycle primaire, moyen et secondaire (filles et garçons) se déroule du 17 au 20 décembre à Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive, organisée durant cinq jours par la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF), verra la participation de 46 équipes inter-établissements des cycles primaire, moyen et secondaire, qualifiées de huit régions, qui vont prendre part à des matchs à élimination directe à partir des 8èmes de finale au niveau des stades Ahmed-Zabana d'Oran, Es-Senia et El-Kerma.

SPORT



FOOTBALL (FRANCE)

Le PSG condamné à payer plus de 60 millions d'euros à Mbappé



La décision a été unanime. Les quatre juges du conseil des Prud'hommes ont décidé de condamner mardi le PSG à verser aux alentours de 61 millions d'euros à leur ancien joueur Kylian Mbappé dans le litige à plusieurs centaines de millions d'euros opposant les deux camps après le départ du capitaine des Bleus en 2024. L'exécution du jugement est immédiate. Le PSG est débouté de l'ensemble de ses demandes. Au total, le PSG doit verser les 55 millions d'euros plus des congés payés. De quoi satisfaire les avocats du joueur à la sortie de l'audience. En plus, le conseil des Prud'hommes or-

donne la publication de l'intégralité du jugement pendant un mois sur la première page du site internet du PSG. Pour rappel, le PSG avait réclamé 440 millions d'euros à son ancien joueur, lors de l'audience en novembre dernier. Alors que dans le même temps, le clan Mbappé, par la voix de ses avocats, avait réclamé 263 millions d'euros au club de la capitale. Lors de l'audience du 17 novembre, le ton est monté très haut. La défense de Mbappé a vivement attaqué le PSG, dénonçant des « méthodes de voyou » et affirmant que le joueur se trouvait « énormément affecté par ce dossier ».

FOOTBALL (ALGÉRIE)

Ramy Bensebaini buteur, il arrive en confiance

À quelques heures de son retour en Algérie pour préparer la Coupe d'Afrique des nations, Ramy Bensebaini a soigné son moral en livrant une prestation aboutie avec le Borussia Dortmund, ponctuée par un but. L'international algérien a été titularisé lors du déplacement de Dortmund sur la pelouse de Fribourg, dimanche, dans le cadre de la 14^e journée de Bundesliga. Il s'agit de sa deuxième titularisation consécutive, profitant de l'absence de Waldemar Anton, actuellement blessé. Bensebaini

a ouvert le score à la 31^e minute, inscrivant l'unique but de son équipe. Le Borussia n'est toutefois pas parvenu à conserver son avantage et la rencontre s'est achevée sur un match nul (1-1), Dortmund ayant évoluté en infériorité numérique dès le début de la seconde période après l'expulsion de Jobe Billingham. Ces dernières semaines, le natif de Constantine avait perdu sa place de titulaire, mais il a su saisir sa chance et rappeler qu'il demeure une option crédible pour son entraîneur, Niko

Kovač, en vue de la phase retour. Ce but est le troisième de Bensebaini cette saison, le premier hors penalty, après avoir déjà marqué à deux reprises sur coup de pied de réparation en Ligue des champions. Il porte ainsi son total à six buts. Désormais tourné vers la sélection nationale, le défenseur s'apprête à rejoindre le stage des Verts. En forme et en confiance, il figure parmi les éléments sur lesquels Vladimir Petković comptera pour stabiliser la défense algérienne lors de la CAN au Maroc.

AL-QADISIYAH (ARABIE SAOUDITE)

Brendan Rodgers nommé nouvel entraîneur

C'était attendu, c'est désormais officiel. Libre de tout contrat depuis son départ soudain du Celtic Glasgow en octobre dernier, Brendan Rodgers a été officiellement nommé entraîneur de la formation saoudienne d'Al-Qadisyah. Le Nord-Irlandais remplace Michel. « Le FC Al-Qadisyah annonce la signature de Brendan Rodgers, entraîneur de re-

nommée mondiale, au poste d'entraîneur de l'équipe première. Cette nomination témoigne de l'ambition du club et de son projet sportif en pleine expansion, visant à consolider sa position sur la scène nationale et continentale. Né en Irlande du Nord, Rodgers est l'une des figures les plus emblématiques du football européen, fort d'un palmarès

impressionnant en Premier League anglaise et dans les compétitions européennes. Il est également reconnu pour son talent exceptionnel à bâtir des équipes compétitives, à développer les joueurs et à mettre en œuvre un style de jeu moderne basé sur la possession et un football offensif organisé », indique le communiqué.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE (FRANCE)

La Juventus insiste pour Pierre-Emile Hojbjerg

Le club italien de la Juventus est visiblement déterminé à tenter sa chance pour récupérer Pierre-Emile Hojbjerg, le milieu danois de l'Olympique de Marseille. Pierre-Emile Hojbjerg est incontournable à l'OM. Aux yeux de Roberto De Zerbi, qui fait de son Danois un titulaire quasi-systématique, mais aussi des supporters olympiens qui critiquent régulièrement le contenu de ses rencontres. Il faut dire que le milieu diffuse parfois des impressions contraires au sein d'un même match, tantôt timoré avec le ballon, tantôt courageux dans son pressing constant. Outre De Zerbi, un autre entraîneur l'apprécie particulièrement. Il s'agit de Luciano Spalletti, le coach de la Juventus. Comme nous vous le racontions déjà en novembre dernier, le club italien a coché le nom du Danois, âgé de 30 ans, en vue du mercato hivernal. Il est vu comme le cadeau parfait pour Spalletti, qui souhaite recruter un nouvel homme fort dans l'entrejeu. Koopmeiners a reculé d'un cran, McKennie alterne entre ailier et milieu offensif, et un renfort est ainsi jugé nécessaire. Spalletti a clairement désigné Hojbjerg comme sa recrue idéale. Problème, une première approche avait eu lieu lété dernier, en marge des discussions autour du transfert de Timothy Weah, et De Zerbi avait mis son veto. On voit mal pourquoi le technicien italien changerait d'avis en janvier, alors qu'Hojbjerg a été titularisé 12 fois en Ligue 1 et 5 fois (en 6 journées) en Ligue des Champions.

CORRUPTION DANS L'ARBITRAGE EN ESPAGNE

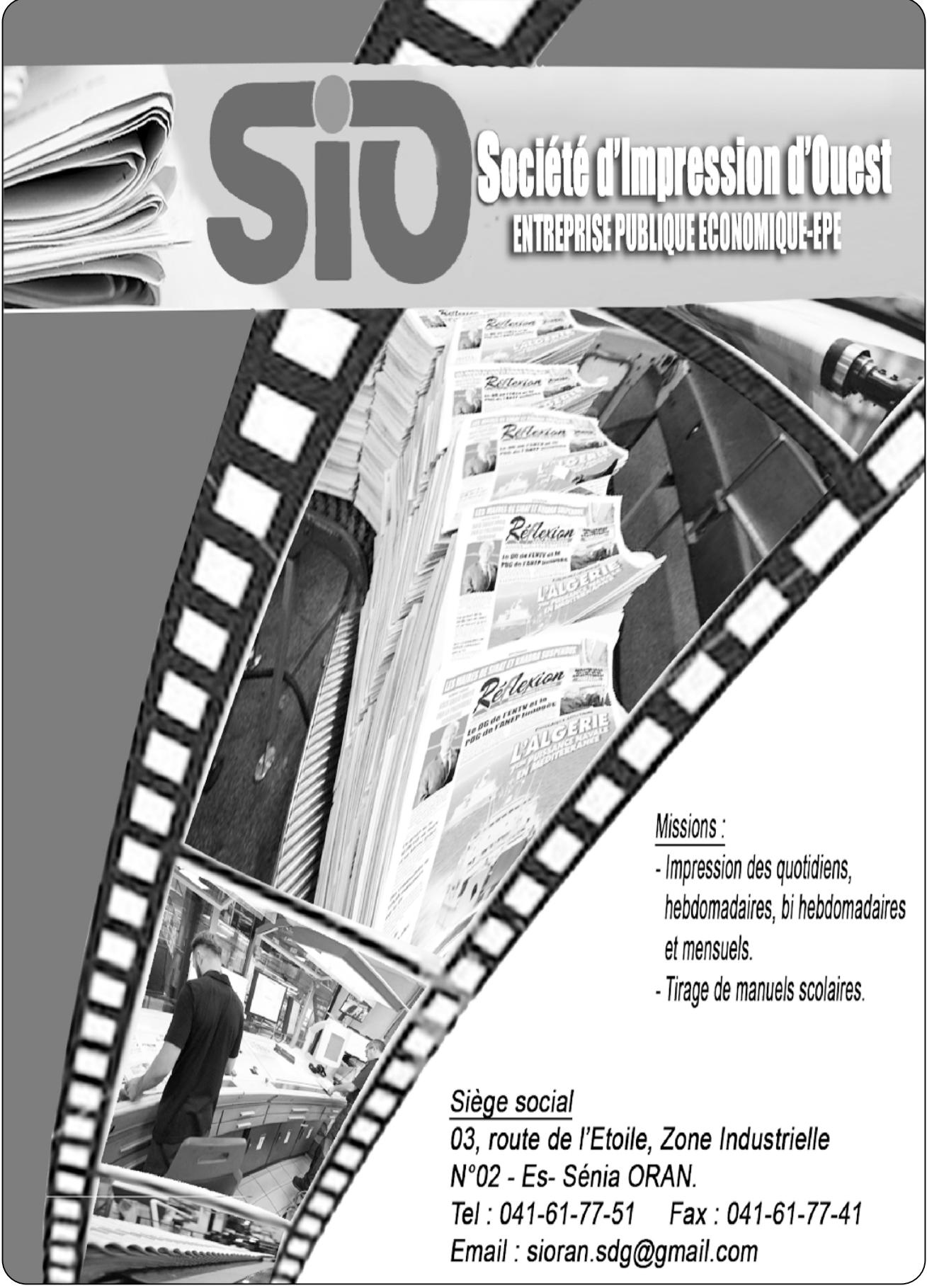
Florentino Pérez lâche de nouvelles attaques sur l'affaire Negreira

Le FC Barcelone aurait versé à José María Enriquez Negreira, ancien vice-président du Comité technique des arbitres plusieurs millions d'euros entre 2001 et 2018. À l'occasion du cocktail de fin d'année organisé avec les médias espagnols, le président du Real Madrid a de nouveau signé quelques punchlines qui ne manqueront pas de faire réagir en Catalogne. « Comme vous le savez, la situation extrêmement grave qui s'est produite avec l'affaire Negreira pendant près de deux décennies mérite que justice soit faite. Il est tout à fait incompréhensible que les institutions aient laissé le Real Madrid seul dans cette lutte. Comment est-il possible que le président des arbitres nous demande d'oublier cela ? Comment pouvons-nous oublier le plus grand scandale de l'histoire du football ? Comment la RFEF (la Fédération espagnole, ndlr) et LaLiga peuvent-elles se comporter ainsi ? Ils ont le devoir de veiller à l'intégrité. L'affaire Negreira est l'affaire la plus grave dans le monde du football à l'heure actuelle. Nous savons que plus de 8 millions d'euros ont été versés pour des rapports techniques d'arbitres. Et en plus, ces rapports n'ont jamais été reçus par les entraîneurs. Qui peut croire que ces rapports ont été payés alors que même les entraîneurs ignoraient leur existence ? Cela montre clairement la nécessité d'un changement radical. Il est possible qu'un club ait été relégué en raison de l'affaire Negreira.

FOOTBALL

Le Sénégal annonce un forfait pour la CAN 2025

À l'heure où le cas Assane Diao fait scandale en Italie et au Sénégal, les Lions de la Teranga viennent d'annoncer qu'un de leurs joueurs est obligé de déclarer forfait pour la Coupe d'Afrique des Nations. Il s'agit du défenseur d'Anderlecht, Ilay Camara (22 ans). « La Fédération sénégalaise de football porte à la connaissance du public que le joueur Ilay Camara s'est blessé en club le dimanche 14 décembre 2025, lors du match ayant opposé Anderlecht à Saint-Trond. Une IRM faite à Dakar ce jour a révélé une lésion musculaire de grade II au niveau de son ischio-jambier droit. Par conséquent, il est déclaré forfait pour la CAN Maroc 2025.



SIO Société d'Impression d'Ouest
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social

03, route de l'Etoile, Zone Industrielle
N°02 - Es- Sénia ORAN.

Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41
Email : sioran.sdg@gmail.com

Auto-Moto



Volkswagen: une voiture électrique sans volant



Après le Tesla Cybercab, Volkswagen démarre officiellement les essais routiers pour son premier taxi autonome. Baptisé Gen.Urban, ce dernier circule actuellement dans les rues de Wolfsburg, afin de tester le ressenti des passagers à bord. Au fil des années, la voiture autonome a fait son chemin. Certes, nous sommes encore très loin de pouvoir tous finir notre nuit ou lire un livre sur la route du travail. Cependant, les constructeurs automobiles ont tout de même fait de très gros progrès avec le temps. On pense bien sûr à Tesla avec son Autopilot et son FSD (full self-drive), qui devrait

bientôt faire son arrivée en Europe. Mais ce n'est pas tout, car la marque américaine a aussi levé le voile sur son Cybercab, qui est en fait un taxi autonome destiné au transport de personnes. Et ce dernier semble avoir inspiré d'autres constructeurs, comme Volkswagen. La firme allemande croit aussi beaucoup à la conduite autonome, et le prouve encore une fois, avec son propre robotaxi, baptisé Gen.Urban. Développé en interne depuis plusieurs mois, ce dernier voit enfin la lumière du jour. Car comme l'annonce la firme allemande dans un communiqué, le véhicule démarre enfin les tests rou-

tiers. Un premier prototype est donc actuellement en circulation dans les rues de Wolfsburg, autour du siège de la marque. Un parcours purement urbain d'une longueur d'environ 10 kilomètres a alors été mis en place pour le van électrique autonome. Ce dernier met ses capacités à rude épreuve, puisqu'il mène divers scénarios de conduite. Ronds-points, intersections, zones de chantier ou encore embouteillage, rien n'est épargné au véhicule, qui va devoir prouver sa capacité d'adaptation. Mais le but ici n'est pas réellement de tester le van électrique, mais plutôt ses passagers.

Seat Ibiza et Arona en 100% thermique

Les versions améliorées de la Seat Ibiza et de l'Arona, toujours 100 % thermiques, viennent de démarrer leur production à l'usine espagnole de Martorell. Elles devraient rester sur le marché au moins deux ans et continuer d'afficher des prix canon, notamment grâce à de généreuses remises. Si Seat continuait d'appliquer un plan produit classique à ses petits modèles urbains, la citadine Ibiza et le crossover Arona auraient dû être remplacés récemment par de tout nouveaux modèles : ils ont été lancés sur le marché en 2017 et déjà restylés au début de la décennie. Mais comme les constructeurs automobiles européens n'osent plus trop investir de grosses sommes dans le développement de nouveaux véhicules thermiques sur ces segments sachant que la réglementation devait initialement rendre leur commercialisation délicate à partir de la fin de la décennie actuelle, les « vieilles » Ibiza et Arona vont plus loin que prévu : elles viennent de recevoir un nouveau restylage profond et nous les avons essayées il y a quelques jours sur Caradisiac.

Première image officielle de la nouvelle Fortwo de 2026



Cela fait de nombreuses années que les spéculations vont bon train autour de la nouvelle génération de la Smart Fortwo. Celle qui portera logiquement le patronyme #2 dans le verbiage marketing de la marque germano-chinoise sera officiellement dévoilée fin 2026. En attendant, la mise au point a lieu en Chine. La marque vient de publier la

photographie d'un mulet où la nouvelle base technique est soigneusement dissimulée sous la carrosserie d'une actuelle Fortwo. La nouvelle doit garder au secret un style qui sera radicalement différent. La Smart Fortwo c'est l'ADN même de la marque qui à l'origine, avant de s'aventurer sur le terrain incertain des grands SUV électriques, fut

Une nouvelle sportive KTM en remplacement de la RC 390



Souhaitant renouveler sa gamme, KTM ne devrait pas tarder à présenter une toute nouvelle sportive de moyenne cylindrée : la RC450. Une moto largement inspirée de la CFMoto 450SR-S. La mise à jour de la sportive de moyenne cylindrée autrichienne a même été aperçue en Chine. Conçue en collaboration entre CFMoto et KTM, la RC450 est ainsi largement inspirée de son homologue chinoise, la CFMoto 450SR-S. On retrouve au cœur de la sportive KTM le même bicylindre parallèle de 449 cm³ à 270° que la Chinoise. En revanche, d'après les documents d'homologation qui ont fuité en Chine, il devrait offrir jusqu'à 55 chevaux sur la KTM. Une version bridée à 47,5 chevaux est logiquement attendue en Europe pour se conformer à la réglementation A2 en vigueur. Le bicylindre parallèle est logé dans un cadre treillis, également présent sur la 450 SR-S de CFMoto. Cependant, alors que cette dernière affiche un poids à sec de 171 kg, KTM a optimisé la RC450 pour un poids de seulement 168 kg à sec. En résumé, la KTM offre plus de puissance et un poids inférieur à celui de la CFMoto. L'une des différences entre les deux modèles, outre l'esthétique propre à chaque constructeur, réside dans son empattement de 1 360 mm, soit 10 mm de moins que celui de la CFMoto. La KTM devrait donc opter pour une position de conduite plus sportive.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

lecteur de bandes	repré-senter	usaqué	loutre de mer	canari	unis	frustré
petit plateau	vola	fulminer	pronom pour intimes	officiellement	prenais fin	
					très bon début de set décorée	
accompagné			levers du jour étude des reptiles			
mettre sous clé				nacré		
				presse d'atelier		
article de souk	très légères vois le jour					
petit lac		qaz puant numéro du jour		affamé biblique équipa le voilier		complet
appareil électroménager	antique poète pigeon sauvage		vieux faire la peau lisse		indium chimique note de clé	
					patrie du dollar rauera	
éventualités		sommet du genre contestation		point cardinal vipère à corps		com-battra
haut de chemise	fragile comme					
					unité de borne chinoise	
copain familier quitterai le logis		clameur d'arène comiques		tafia raffiné ça fait mal		
					outil de dessin habille mal	
pâliraient						
grande ouverte inspectée		passade à pied sec respire	mettre en ordre impérissable			gestes automatiques
				rude pisté		
occupantes	te diriges fondons		mot de liaison apparue		ivre dalle gravée	
partie de journée voie lactée			trop utilisé nid d'aigle			toile de sac
		enlevait dévêtus			pronom pour moi allure	
bonne soeur liste des plats			étages posses-sif			
					suites de siècles	
support de qiqot		infécondité blonde de chope				

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مactac - محكمة: مستغانم
القسم: شؤون الأسرة

حکم

حكم المحكمة ب بتاريخ 25/10/19 فصلًا في قضايا
شئون الأسرة طلاق طلاق حفيظة وفي أول درجة:
في المكمل: قبول الترجيح.

في الموضوع: إقرار الحكم على طلاق طلاق السادس
عمر المحكمة العالى طلاق طلاق 2025 مسلحة تحت
رقم 03/03192 ويعود أصله الحكمية المذكورة من
قبل القاضي الطلاق طلاق الشهيد العزيز عدواني
ضريب المحكمة والعليه المولدة بتاريخ 29/04/1953
دريل مخصوصة ويعينها المرجع على طلاق طلاق عددها بين
مستقملة وتعينها المرجع على طلاق طلاق عددها
عليها لاعتبارها وتبسيطها ومتطلباتها مختلف
البيانات الأسرية والقضائية بما يسمح به القانون والامر
يشترط ذلك للحكم في جريمة وطنية بمعاهدة الاعلاج مع
الآمر بالامتثال للنظام التقديم بالمحجر على هاشم
عبد ميلاد العتيقي حكمها طلاق طلاق شهدوا على ذلك
اللبنانية طلاق طلاق من قبله وبصيغة من
صرفها الفيفي.

يذا صدر الحكم وافتقر به جهاد بالطلب العلنية
المتعلقة بالطلاق طلاق المذكور أعلاه وصحته امضاء
الرئيس وآمن الصيغة.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس الشعوب - سلسلة - مخالن
القسم: شؤون الأسرة

حـكـم

حكم المحكمة العالية 25/12/2019
مطعون في الدرجة الأولى
بمطعون في الدرجة الأولى
في المطعون، قبول الدعوة في المدعى،
في الموضع، إقرار الحكم بالقول في الموضع
المدارس عن حكمه، وتمكينه بالقول في الموضع
2025/06/15، وأعاد تأثير الخبرة
حكم رقم لفوس 01/1830
باتساعه المحكمة بتاريخ 25/09/2014، وتم العود
رم 2025/09/14، حيث تم العود
باتساعه المحكمة بتاريخ 25/09/2014، وباحتقاره
يقدور بن عليه محمد بن عاصي بالرادي بتاريخ
1979/04/06، وببيانه بغيرات بن عبد الله بن عبد الله طيبة
بنطليون، وعده بن عبد الله بن عبد الله طيبة طيبة
الدينية والإدارية بدلًا، وإن ضريبة الملاحة الدينية
بنطليون بغيرات، وبغيرات بفتح القلم وفتحه على
مطعون فيه ميلاد بن عاصي بالرادي، وإن المدعى ينظر
مطعونه في المدعى العادي، وإن المدعى العادي ينظر
وتحميمه بالمعرفة المضطربة،
يذكر هذا الحكم والجهود والستة المذكورة أعلاه،
ويترقب اليوم والجهود والستة المذكورة أعلاه.

Réflexion 17/12/2025

Réflexion 17/12/2025

SORTEZ DU LOT, FAITES-VOUS CONNAITRE!

COMMUNIQUEZ

Réflexion
Le magazine de l'information et de l'opinion

Pour vos annonces et insertions publicitaires
Tél / Fax : 045 41 36 55
Mob : 0555 850 858
Email : redacreflexion@yahoo.fr

Carnet

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax : 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASSERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adresse : PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse : AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse : 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Adresse : 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse : 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTERE DES MOUDJAHIDINES

Adresse : AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse : 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTERE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTERE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTERE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : [www\[mincommerce.gov.dz](http://www[mincommerce.gov.dz)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTERE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

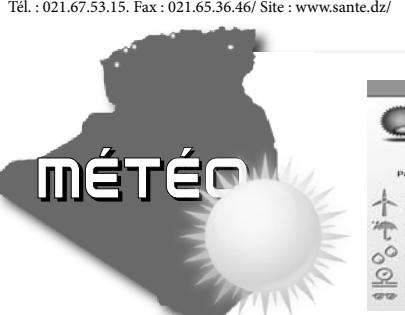
Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTERE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER

Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazzair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières



MOSTAGANEM

Fajr	06:22
Chourouq	08:01
Dohr	12:43
Asr	15:28
Maghreb	17:46
Isha	19:15

ORAN

Fajr	06:25
Chourouq	08:04
Dohr	12:57
Asr	15:32
Maghreb	17:50
Isha	19:19

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ALGER (Agha) - ORAN	
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ORAN - SIDI BEL ABBES	
17h10	18h32
05h40	06h58
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
TLEMCEN - ORAN	
05h51	08h28



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Baraïa : 4 Ferries par semaine (13h00m)



GAZA

De violentes pluies inondent des milliers de tentes de déplacés

Des pluies torrentielles ont submergé mardi matin le complexe médical Al-Shifa, le plus grand hôpital de la bande de Gaza, ainsi que des milliers de tentes abritant des Palestiniens déplacés. Une tempête accompagnée de vents violents frappe la région depuis la veille au soir endommageant des centaines de tentes supplémentaires. Les eaux de pluie ont envahi plusieurs sections du complexe Al-Shifa à Gaza, notamment les services d'urgence et d'accueil perturbant gravement les activités médicales. Déjà lourdement endommagé par les bombardements et incendies lors des attaques israéliennes, l'hôpital peine à retrouver une fonctionnalité normale malgré les efforts de réparation entrepris par le ministère de la Santé de Gaza depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre 2025. Le manque de ressources, exacerbé par les restrictions israéliennes sur l'entrée de matériel médical d'équipements et de médicaments, complique la situation.

ÉTATS-UNIS

Des frappes contre trois navires dans le Pacifique Est

Les États-Unis ont mené des frappes contre trois navires soupçonnés de trafic de stupéfiants dans l'est du Pacifique, tuant huit personnes à bord, a annoncé le Commandement Sud des États-Unis. Selon le Commandement Sud, l'opération a eu lieu lundi sous la direction du secrétaire à la Défense, Pete Hegseth, et a été menée en eaux internationales par la Force opérationnelle interarmées Southern Spear. Les renseignements ont confirmé que les navires empruntaient des routes connues du trafic de stupéfiants dans le Pacifique Est et se livraient à ce trafic. « Au total, huit narcoterroristes de sexe masculin ont été tués lors de ces opérations : trois sur le premier navire, deux sur le deuxième et trois sur le troisième », a indiqué le commandement sur le réseau social américain X.

NIGÉRIA

11 membres de Boko Haram neutralisés

L'armée nigériane a annoncé avoir neutralisé 11 membres de Boko Haram lors d'une opération menée dans la région de Guzamala, dans l'État de Yobe, au nord-est du Nigéria. Selon un communiqué officiel, plusieurs autres terroristes ont également été blessés au cours de l'intervention. L'opération a été menée dans le cadre des efforts continus de l'armée nigériane pour combattre le groupe terroriste actif dans la région depuis plus d'une décennie. Boko Haram, qui est présent au Nigéria depuis le début des années 2000, est responsable, depuis 2009, de nombreux attentats meurtriers ayant fait des dizaines de milliers de victimes. Le groupe a intensifié ses attaques à partir de 2015 et a étendu ses actions aux pays voisins, notamment le Cameroun, le Tchad et le Niger. Dans la région du bassin du lac Tchad, les attaques de Boko Haram ont causé la mort d'au moins 2 000 personnes.



FRANCE

Un incendie criminel vise une mosquée à Grenoble

En France, un début d'incendie d'origine criminelle s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi dans une mosquée située dans le quartier Saint-Bruno, à Grenoble, ont indiqué des sources policières citées par les médias locaux.

Le feu s'est déclenché vers 2 heures du matin dans un placard à chaussures situé dans les parties communes de l'immeuble abritant la salle de prière. Un résident est parvenu à éteindre rapidement les flammes avant l'arrivée des pompiers. Une personne, incommodée par les fumées, a été transportée à l'hôpital, sans que son pronostic vital ne soit engagé. Plusieurs couloirs ont été noircis par la fumée et le bâtiment a été temporairement privé d'électricité. L'enquête a été confiée à la police judiciaire. Le samedi 13 décembre au matin, une alerte à la bombe a visé la grande mosquée de Strasbourg, dans le Bas-Rhin. Selon les autorités, une menace téléphonique évoquant le fait de « faire exploser » l'édifice vers midi a conduit à l'intervention des forces de l'ordre et des démineurs. Le périmètre autour de la mosquée a été bouclé pendant plus de deux heures, le temps de procéder aux vérifications. La menace s'est finalement révélée infondée, mais la mosquée a dû être temporairement fermée, empêchant l'accès des fidèles à la prière de midi. « On m'a informé qu'il y avait une alerte à la bombe dans le bâtiment et que les forces de l'ordre avaient reçu une menace indiquant que ça allait exploser à l'heure de la prière », a déclaré Saïd Aalla, président de la Grande Mosquée de Strasbourg. Ces faits s'inscrivent dans une série d'incidents visant des lieux musulmans signalés ces dernières semaines en France. Le mercredi 26 novembre 2025, une balle, vraisemblablement issue d'une arme à feu, a été retrouvée dans la boîte aux lettres du Centre culturel Montréal-la-Cluse, à Nantua, dans l'Ain, a annoncé l'association dans un message publié sur X. Le CCIE a relayé cette déclaration, précisant que le centre culturel condamnait « fermement » cet acte, qualifié de grave et attentatoire au vivre-ensemble. L'association a indiqué qu'elle engagerait toutes les démarches juridiques nécessaires et suivrait l'affaire avec vigilance. « Cet acte vise notre association, lieu de rassemblement et de tranquillité, et cherche à perturber la pratique du vivre-ensemble », a précisé le conseil d'administration, qui a également exprimé sa solidarité à l'égard de ses membres. Par ailleurs, le dimanche 30 novembre, la mosquée Ar-Rahma du Puy-en-Velay, en Haute-Loire, a été la cible d'une profanation. Selon le média local L'Eveil de la Haute-Loire, un ou plusieurs individus se sont introduits dans le lieu de culte en milieu d'après-midi, renversant du mobilier et plusieurs exemplaires du Coran. Aucun fidèle n'a été blessé. Une enquête a été ouverte et la police scientifique s'est rendue sur place. Le préfet de la Haute-Loire, Yvan Cordier, a assuré au président de l'association gestionnaire de la mosquée « la pleine mobilisation des forces de l'ordre ». Plus largement, les organisations de suivi font état d'une intensification durable des actes visant les musulmans en France. Le CCIE a recensé 1 037 actes islamophobes pour l'année 2024, soit une hausse de 25 % par rapport à 2023, incluant des agressions, des profanations, des menaces et des inscriptions injurieuses visant des personnes, des lieux de culte ou des symboles musulmans. Le ministère de l'Intérieur a pour sa part signalé 242 actes anti-musulmans en 2023, contre 121 en 2022. Le CCIE estime que le phénomène revêt un caractère « structurel » et met en garde contre sa banalisation dans l'espace public et politique. Selon une enquête de l'institut Ifop commandée par la Grande Mosquée de Paris et publiée le mardi 16 septembre 2025, 66 % des musulmans interrogés déclaraient avoir subi des comportements racistes au cours des cinq dernières années.